

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**  
**Faculté des lettres et langues**  
**Département de langue et culture amazighes**



**LA LINGUISTIQUE GENERALE**  
**Cours et applications sur la langue amazighe**

**Enseignante : GUERCHOUH Lydia**

**Maitre de Conférences A**

**République algérienne démocratique et populaire**  
**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**  
**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**  
**Faculté des lettres et langues**  
**Département de langue et culture amazighes**



**LA LINGUISTIQUE GENERALE**  
**Cours et applications sur la langue amazighe**

**Enseignante : GUERCHOUH Lydia**

**Maitre de Conférences A**

# Sommaire

INTRODUCTION.....	03
<b>CHAPITRE PREMIER .....</b>	<b>04</b>
I.1 Aperçu historique sur la linguistique .....	05
I.2. Définition de la linguistique.....	08
I.3. Les branches/domaines de la linguistique.....	08
I.4. Les dichotomies saussuriennes.....	10
I.5. Le signe .....	22
I.6. Le signe linguistique.....	24
Exercices chapitre I.....	29
<b>CHAPITRE DEUXIEME.....</b>	<b>37</b>
II.1. Le fonctionnalisme d'André MARTINET.....	38
II.2. La double articulation.....	39
II.3. Les types de monèmes.....	41
II.4. Les classes/catégories syntaxiques .....	43
II.5. La synthématique .....	45
II.5.1. La dérivation .....	46
II.5.2. La composition .....	47
II.5.3. Monèmes libres – monèmes liés – monèmes libérables...	50
II.5.4. Synthème et syntagme.....	51
II.6. Les fonctions syntaxiques .....	52
II.6.1. Les indicateurs de fonction.....	52
II.6.2. Le prédicat (syntagme prédicatif) et le prédicatoïde.....	53
II.6.3. Les expansions et les déterminations.....	54
II.7. La racine et le schème .....	62
Exercices chapitre II.....	64
Bibliographie .....	74
Correction des exercices .....	77
Table des matières.....	97

## **Introduction**

L'introduction à la linguistique générale est une matière indispensable dans toutes les études de langues. Elle contribue à comprendre tous les phénomènes autour de la langue : de l'articulation à son impact en passant par la structure et la conception. Toutes les sciences ont évolué grâce à la langue qui a rendu leur apprentissage et transmission plus facile et a contribué à leurs développements. Cet acte aussi vieux que l'existence de la vie renferme des mécanismes qui réunissent la quasi-totalité des langues du monde.

Ce manuel se veut principalement un guide pour les étudiants de première année Licence, il accompagnera le nouveau bachelier dans sa découverte des phénomènes linguistiques qu'il ignore jusque là. Bien que l'application porte sur une langue déterminée (tamazight : kabyle), les notions théoriques de base sont génériques et peuvent être adaptées à toutes les langues, notamment les langues d'enseignement en Algérie : l'arabe, le français et l'anglais.

Les cours proposés ici sont minutieusement élaborés en référence au programme de la formation de Licence (LMD) Langue et culture amazighes. Ils sont répartis sur deux chapitres qui correspondent aux deux semestres de cours que comporte l'année universitaire. Toutes les définitions, descriptions et analyses sont immédiatement explicitées à travers des exemples de la langue d'étude et résumées dans des schémas, images, graphes... afin de donner une perception d'ensemble à l'étudiant. Ceux-ci vont lui permettre de concrétiser les liens existant entre les différents axes et points abordés tout en lui apportant une vision détaillée et précise.

A la fin des deux chapitres, une série d'exercices correspondant à chaque chapitre est proposée, suivie de son corrigé type qui permettra à l'étudiant d'évaluer la compréhension de ses cours, de s'exercer et de se familiariser avec les questions relatives à chaque cours.

Une liste de références bibliographiques est proposée à la fin des cours pour orienter l'étudiant vers une sélection d'ouvrages à travers lesquels il peut consolider ses connaissances, s'ouvrir sur d'autres phénomènes linguistiques et cerner les distinctions entre les langues.

# **Chapitre premier**

## **Notions de linguistique**

Notions de linguistique

## **I.1. Aperçu historique sur la linguistique**

Trois phases sont à distinguer dans l'histoire de la constitution de la science autour des faits de langue :

### **Phase 1 : LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE**

Elle Remonte à l'Antiquité vers le 7<sup>ème</sup> siècle avant Jésus Christ, caractérisée par des contenus disparates et des savoirs non exploités appelé la Grammaire traditionnelle. Les Grecs considéraient déjà la grammaire comme partie de la philosophie, donc de l'étude générale de l'univers et des institutions sociales.

A cet époque, on s'interrogeait au sujet de l'origine des institutions humaines notamment celle des langues :

- D'où viennent les langues humaines ?
- La langue est-elle un produit naturel ?
- La langue résulte-t-elle d'une convention (accords passés entre les Hommes) ?

C'est de là qu'est partie la recherche sur l'origine des mots (étymologie) et les relations qu'ils peuvent entretenir entre eux pour aboutir à la source de la langue. Cette querelle entre ceux qui décrivaient la langue comme naturelle et ceux qui défendaient le caractère conventionnel a abouti à une controverse sur le degré de régularité de la langue, puisque toute langue a des aspects réguliers et d'autres irréguliers comme le cas des schèmes entre autres. L'on décrivait alors les régularités comme des analogies (portées par les Alexandrins), et les irrégularités comme des anomalies (défendues par les stoïciens).

Ce sont les stoïciens qui ont posé les fondements de la grammaire traditionnelle à travers l'étymologie qui a été développée par les analogistes (Alexandrins). Cette étude visait uniquement à fixer des règles pour distinguer les formes normatives correctes des formes incorrectes (discipline normative éloignée de l'observation). C'est la grammaire dans son sens traditionnel qui ne cherche pas à comprendre les différentes réalisations de la langue en tant que phénomène social.

## **Phase 2 : LA PHILOLOGIE**

La parution de la **philologie** est venue avec les analogistes : terme rattaché au mouvement scientifique créé par Friedrich August Wolf à partir de 1777. Elle ne s'intéresse pas uniquement à la langue, mais utilise la critique et l'interprétation à travers la comparaison des textes de différentes époques afin de déchiffrer et expliquer les inscriptions rédigées dans une langue archaïque.

Les manuscrits des poèmes n'étant pas une source fiable, cette phase s'était caractérisée par la comparaison des divers manuscrits d'un même ouvrage afin d'en distinguer les textes authentiques de ceux non authentiques et rétablir, ainsi, le texte original. On considérait alors que la langue de cette littérature ancienne était plus pure et plus correcte que les autres parlars quotidiens.

C'est durant cette époque que l'on posa les principales règles grammaticales du grec servant à la protéger de la corruption. Des catégories grammaticales principales ont été établies par Platon : les verbes et les noms, suivies des catégories des conjonctions rajoutées par Aristote ainsi que d'autres notions de temps des verbes ... (conception de la grammaire du Grec). Ainsi, les grammairiens latins ont tenté de faire des transpositions des principes de la grammaire du grec en les adaptant au latin.

C'est donc une critique philologique qui s'attache à l'aspect descriptif sans aucune réflexion analytique et théorique puisqu'elle écarte la langue telle qu'elle est produite et utilisée par ses locuteurs.

## **Phase 3 : PHILOLOGIE COMPARATIVE**

Elle commence quand on découvre qu'on pouvait comparer les langues entre elles. Elle visait en 1816 à retrouver l'apparement des langues à travers des liens/affinités entre elles.

C'est à travers les études comparées entre le Sanskrit et les langues européennes que l'on a tenté la reconstitution d'une langue mère commune à ces langues : l'Indo-européen décrit comme la famille linguistique la plus importante du monde et supposée comme

l'ancêtre de toutes les langues européennes : Sanskrit, Grec, Latin, Langues germaniques, Langues slaves ...

C'est William Jones en 1786 qui a établi la parenté du Sanskrit avec le Latin, le Grec et les langues germaniques. D'où la naissance de la grammaire comparée et historique. La mission de cette grammaire comparée était de répertorier les langues et les classer dans l'objectif de les comparer et les regrouper à partir d'origines communes : recherche de la langue mère au début à travers la comparaison uniquement des structures grammaticales, puis lexicales et phoniques par la suite, en cherchant des lois de changements et non juste de correspondances.

A la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, il y a eu l'apparition d'un courant appelé néo grammairiens qui se donne pour ambition d'établir des lois linguistique à caractère universel et immuable en privilégiant l'étude de la langue concrète.

## I.2. Définition de la linguistique et de la langue

- La linguistique est une étude **scientifique** (1) du **langage humain** (2) à caractère **vocal** (3).
- La langue est donc définie comme un système de communication constitué de signes linguistiques.

(1) Elle est **scientifique** parce qu'elle se fonde sur l'observation et s'abstient de proposer un choix parmi les faits décrits. Le caractère scientifique s'oppose, donc, à celui de prescriptif qui vise à édicter des normes en éliminant les autres usages effectifs. Elle opère par observation et explication.

(2) Le **langage humain** est l'objet d'étude de la linguistique : il est articulé ce qui le différencie, donc, des autres types de langage non articulés : langage animal, langage des fleurs... qui ne sont pas pris en charge par le domaine de la linguistique.

(3) Le caractère **vocal** du langage humain se réfère aux sons produits par la voix de l'être humain en excluant les signes, les bruits...

## I.3. Les branches/domaines de la linguistique

Il existe plusieurs parties de la linguistique qui se spécialisent dans l'étude de chacun des aspects des deux articulations, et dans tout acte de parole, nous mobilisons toutes ces parties :

1. **La morphologie** : Elle étudie les changements de signifiants (formes) qui n'entraînent pas de changement de signifiés (sens). Il y a, parfois, des modifications qui affectent la langue sur le plan formel uniquement sans induire de perturbation sur d'autres plans.

Exemple :

<i>Sfenxer</i>	}	<i>Métathèse (inversion des sons « f » et « x » sans changement de sens</i>
<i>Sxenfer</i>		

Tala }  
 Taya } *Variation phonétique : deux réalisations*  
           *différentes du même phonème*

2. **La syntaxe** : c'est une branche de la linguistique qui étudie les combinaisons (les relations) des unités de la première articulation qui entraînent des changements sémantiques. Elle fait référence aux liens qui existent entre les mots qui sont combinés pour former une phrase. Contrairement à la morphologie, le plan syntaxique ne peut pas être modifié sans impliquer de changement syntaxique ou sémantique.

Exemple :

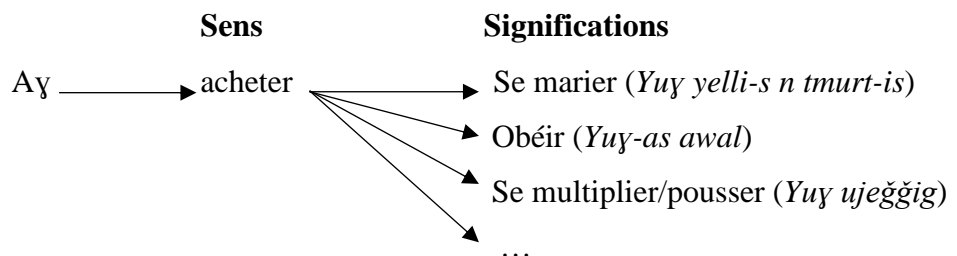
*Yemmekta-d uyrib tamurt-is* (L'émigré s'est rappelé son pays)

*Yemmekta-d ayrib* (Il s'est rappelé de l'émigré)

Le changement du rapport entre le verbe « yemmekta » et le nom « ayrib » marqué par la distinction de l'état (état d'annexion et état libre) n'est pas sans incidence sur le sens de la phrase et sur les fonctions syntaxiques de ces unités.

3. **La sémantique** : C'est l'étude scientifique qui étudie les signifiés des unités significatives de la première articulation (monèmes). Elle prend en charge le sens et la signification. Chaque unité significative a son propre sens et plusieurs significations en fonction des contextes dans lesquels elle est introduite.

Exemple :



4. **La lexicologie** : C'est une branche de la linguistique qui étudie les procédures de formation/création des unités de la première articulation et leur évolution. Elle

renvoie à la dérivation et la composition dans leurs divers procédés d'affixation et de combinaison ainsi que le système de catégorisation des mots.

Exemple :

*Awal* : nom

*Siwel* : verbe

*Amawal* : dérivé : nom d'instrument

*Rku* : verbe

*Tirkin* : dérivé : non d'action

*Amerku* : Dérivé : adjectif/nom d'agent

*Adrar* : nom

*Afud* : nom

*Adrar n ufud* : nom composé

5. **La lexicographie** : C'est une branche de la linguistique qui étudie les techniques de confection des dictionnaires : le type de classement, les contenus des entrées, la prise en charge de la synonymie...

Exemple :

- Le classement par racines
- Le classement par entrées et ordre alphabétique

6. **La phonétique** : C'est une partie de la linguistique qui étudie les unités de la deuxième articulation non significatives (phonèmes) du point de vue de leur articulation, ....

Exemple :

Le son « **p** » est réalisé avec les deux lèvres (bilabiale)

Le son « **n** » est réalisé par le contact de la pointe de la langue avec les dents supérieures (apicodentale) avec une caractéristique nasale car l'air passe par les fausses nasales lors de la prononciation de ce son.

#### **I.4. Les dichotomies saussuriennes**

Saussure a relevé quatre dichotomies fondamentales qui constituent la base de toute analyse linguistique :

##### **I.4.1. Langue – Langage**

La *langue* est un instrument de communication qui est constitué d'unités significatives douées de sens (monèmes) et qui sont à leurs tours composées d'unités distinctives non douées de sens (phonèmes). La langue est un code, un ensemble de règles qui s'imposent à ses usagers (signifiés et signifiants). C'est un phénomène social à caractère collectif. Alors que le *langage* est la faculté de produire une langue par l'individu ou le groupe social.

<b>La langue</b>	<b>Le langage</b>
C'est un système d'organisation et de conditionnement	C'est la capacité ou la faculté de produire la langue à partir de règles/normes et la possibilité de rendre la pensée par le langage
Elle est abstraite/psychique	Il est abstrait (psychique) : c'est la compétence ou la connaissance implicite qu'un sujet possède sur sa langue
Elle est stable (règles non modifiables)	Il est relativement stable : il peut y avoir des différences dans la faculté de produire la langue d'un individu/groupe à un autre (combinaison des mots, actes de phonation...)

Elle est collective (des règles communes et partagées par tous les locuteurs de la même langue)	Il est social : chaque groupe social appartenant à la même langue peut développer des facultés distinctives des autres
Elle comporte des normes/règles imposées à tous les locuteurs de la même langue	Le langage est un choix relativement effectué par le groupe social
C'est un code qui sert à composer le langage et la parole	C'est la capacité de formulation du code

**I.4.2. Langue – Parole**

La *langue* est un conditionnement qui impose l'existence d'une organisation psychophysique afin de permettre l'analyse de l'expérience à communiquer, elle a, donc, un caractère collectif. La *parole* est la manifestation de la langue. Elle ne fait que concrétiser l'organisation de la langue. C'est à partir de la parole qu'on peut dire qu'on a atteint une certaine connaissance de la langue. C'est, donc, une réalisation individuelle de la langue qui révèle les choix effectués pour produire une langue. La parole représente l'exploitation individuelle et concrète de la langue par un individu ou des individus à un moment et en un lieu donnés.

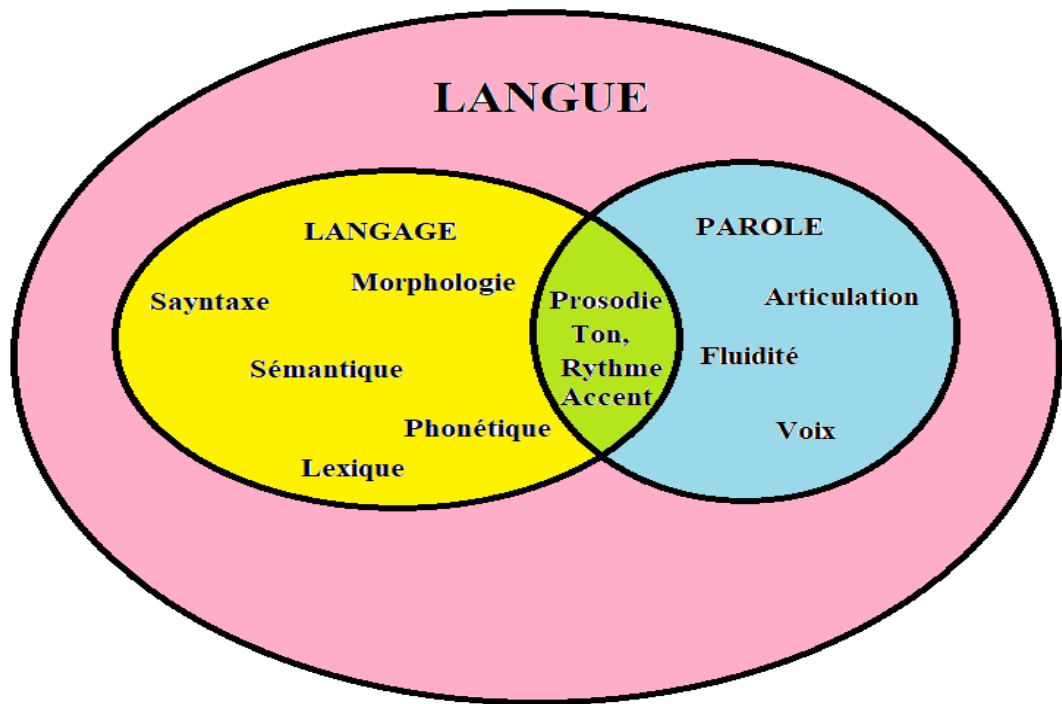
<b>La langue</b>	<b>La parole</b>
C'est un système d'organisation et de conditionnement	C'est la manifestation de la langue ou la performance linguistique
Elle est abstraite/psychique	Elle est concrète : la mise en œuvre effective de la compétence linguistique

Elle est stable (règles non modifiables)	Elle est instable : il y a, à chaque fois, des différences dans la manifestation de la langue d'un individu à un autre (combinaison des mots, actes de phonation...)
Elle est collective (des règles communes et partagées par tous les locuteurs de la même langue)	Elle est individuelle : chaque individu appartenant à la même langue peut avoir une manifestation différente de la langue (elle caractérise l'individu)
Elle comporte des normes/règles imposées à tous les locuteurs de la même langue	La parole est un choix librement effectué par l'individu
C'est un code qui sert à composer le langage et la parole	Elle constitue un message au code (langue)

A partir des dichotomies ci-avant, nous pouvons établir une distinction entre les trois concepts : Langue – Langage – Parole, que nous résumons dans le tableau récapitulatif suivant :

<b>La langue</b>	<b>Le langage</b>	<b>La parole</b>
C'est un <b>système d'organisation et de conditionnement</b>	C'est la <b>capacité</b> ou la <b>faculté</b> de produire la langue à partir de règles/normes et la possibilité de rendre la pensée par le langage	C'est la <b>manifestation</b> de la langue ou la <b>performance</b> linguistique : actes de parole (textes, discours...)

Elle est <b>abstraite/psychique</b>	Il est <b>abstrait</b> (psychique) : c'est la compétence ou la connaissance <b>implicite</b> qu'un sujet possède sur sa langue	Elle est <b>concrète/psychophysique</b> : la mise en œuvre <b>effective</b> de la compétence linguistique
Elle est <b>stable</b> (règles non modifiables)	Il est <b>relativement stable</b> : il peut y avoir des différences dans la faculté de produire la langue d'un individu/groupe à un autre (combinaison des mots, actes de phonation...)	Elle est <b>instable</b> : il y a, à chaque fois, des différences dans la manifestation de la langue d'un individu à un autre (combinaison des mots, actes de phonation...)
Elle est <b>collective</b> (des règles communes et partagées par tous les locuteurs de la même langue)	Il est <b>social</b> : chaque groupe social appartenant à la même langue peut développer des facultés distinctives des autres	Elle est <b>individuelle</b> : chaque individu appartenant à la même langue peut avoir une manifestation différente de la langue (elle caractérise l'individu)
Elle comporte des <b>normes/règles imposées</b> à tous les locuteurs de la même langue	Le langage est un <b>choix relativement effectué</b> par le groupe social	La parole est un <b>choix librement effectué</b> par l'individu : organisation des signes en phrases, combinaison des sens...
C'est un <b>code</b> qui sert à composer le langage et la parole	C'est la <b>capacité de formulation</b> du code	Elle constitue un <b>message</b> . Mise en œuvre du code par les sujets parlants.



### I.4.3. Synchronie – Diachronie

La **synchronie** est l'étude de la langue à travers son observation à un point de temps déterminé. Elle ne renvoie pas forcément au moment présent mais peut renvoyer à un état de la langue à un moment précis dans le temps sans objectif d'étudier son évolution.

Exemple :

La réalisation du phonème « $\epsilon$ »

→ **Etude synchronique** : les sons « $\epsilon$ » et « $\tilde{a}$ » sont des variantes géographiques

→ **Etude diachronique** : le son « $\epsilon$ » n'existait pas, il est apparu après le contact avec la langue arabe.

La **diachronie** est l'étude de la langue à travers le temps. Elle consiste en la comparaison d'usages différents d'une même langue pour en déduire son évolution. Cette comparaison peut être effectuée en un même point dans le temps ou à travers des points de temps différents.

**La conjugaison des verbes d'état**

**Etude synchronique**

Les verbes d'état ont généralement des indices de personnes spécifiques et différents de ceux des verbes d'action mais dans certaines régions, les indices de personnes des verbes d'état ont tendance à s'aligner sur ceux des verbes d'action

**Etude diachronique**

Dans le temps, les verbes d'état ont une conjugaison particulière et des indices de personnes différents de ceux des verbes d'action. Aujourd'hui, il y a une tendance à conjuguer les verbes d'état comme les verbes d'action.

**Ibrik**

Nekk	Berrikey	Berrikey
Nekkni	Berrikit	Nberrik
Kečč	Berriked	Tberriked

**Les affixes du verbe**



**Etude synchronique**

L'affixe se positionne après le verbe  
Lorsqu'il est au prétérit (passé) :  
« Yewwi-tt-id », et se positionne avant  
Lorsque le verbe est mis au futur (aoriste)  
« ad tt-id-yawi »

**Etude synchronique**

Dans certaines régions, lorsque le verbe est mis à l'aoriste, l'affixe est dédoublé (avant et après le verbe)  
« Ad tt-id-yawi-tt »

Evolution/comparaison



**Etude diachronique**

Synchronie	Diachronie
Elle se base sur l' <b>observation</b>	Elle se base sur l' <b>analyse</b>
Elle se réfère à un <b>temps précis et déterminé</b> qui peut être un présent ou un passé	Elle se réfère à <b>un temps précis (déterminé) ou à des temps différents</b>
Elle opère par <b>description</b> de l'état d'une langue	Elle opère par la <b>comparaison</b> des états d'une/des langue(s) pour en comprendre son <b>évolution</b> .

#### I.4.4. **Axe syntagmatique** – **Axe paradigmatique**

Les deux axes sont la base de l'étude du système d'une langue. L'**axe syntagmatique** étudie la succession et la combinaison des unités linguistiques dans un syntagme/phrase. Il définit les rapports qui s'instaurent entre elles du point de vue de leur **compatibilité** et **disposition** ; ces compatibilités varient d'une langue à une autre.

- **Compatibilité** : elle renvoie aux possibilités de combinaison des unités entre elles.

➤ Le déictique « *agi* » est compatible avec les noms et non compatible avec les verbes :

✓ Axxam-agi (*Cette maison*)

✗ Yerfa-agi (*Ce/cette il est énervé*)

➤ L'adjectif « *aberkan* » est compatible avec les nominaux et incompatible avec les verbes :

✓ Axxam aberkan (*Maison noire*)

✗ Yerfa aberkan (*Il est énervé noir*)

- **Disposition** : elle identifie l'emplacement et la position des unités dans une chaîne parlée (phrase).

- L'adjectif vient toujours après le nom qualifié en berbère contrairement au français où il peut se placer avant ou après en assurant ou pas des nuances sémantiques (sens) :

On dit : *Taqcict **tameqqrant*** mais non ***Tameqqrant** taqcict*



Qualification

Or en Français,

On peut dire : Une fille **grande** mais aussi Une **grande** fille

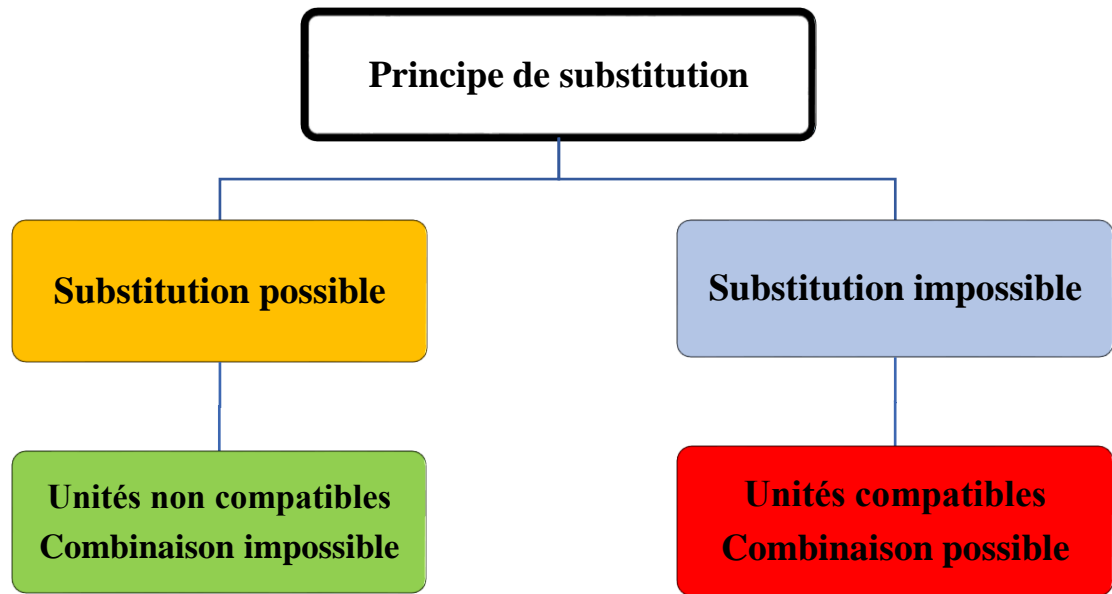


Qualification



Qualification


- En kabyle, l'emplacement de la particule de direction obéit à des règles :
  - ❖ La particule de direction est placée après le verbe lorsque celui-ci est au prétérit : yusa-**d**, yettas-**d**.
  - ❖ La particule de direction est placée avant le verbe lorsque ce dernier est à l'aoriste ou à la forme négative : ad **d**-yas, ad **d**-yettas, ur **d**-yusi ara, ur **d**-yettas ara.




**L’axe paradigmatique** se réfère aux différents groupes d’unités qu’on réunit sous forme de classes/catégories qu’on appelle paradigmes. Ces derniers renferment des mots qui présentent les mêmes compatibilités et qui se distinguent des mots des autres catégories qui ont, eux aussi leurs propres caractéristiques.

Elle étudie les rapports qui s’observent entre les unités qui peuvent figurer dans le même contexte et qui s’excluent mutuellement dans ce même contexte. En effet, les unités qui s’excluent dans un même contexte appartiennent, donc, au même paradigme. On identifie, ainsi, les différentes catégories/classes de manière générale et des sous-ensembles jusqu’au plus petit classement.

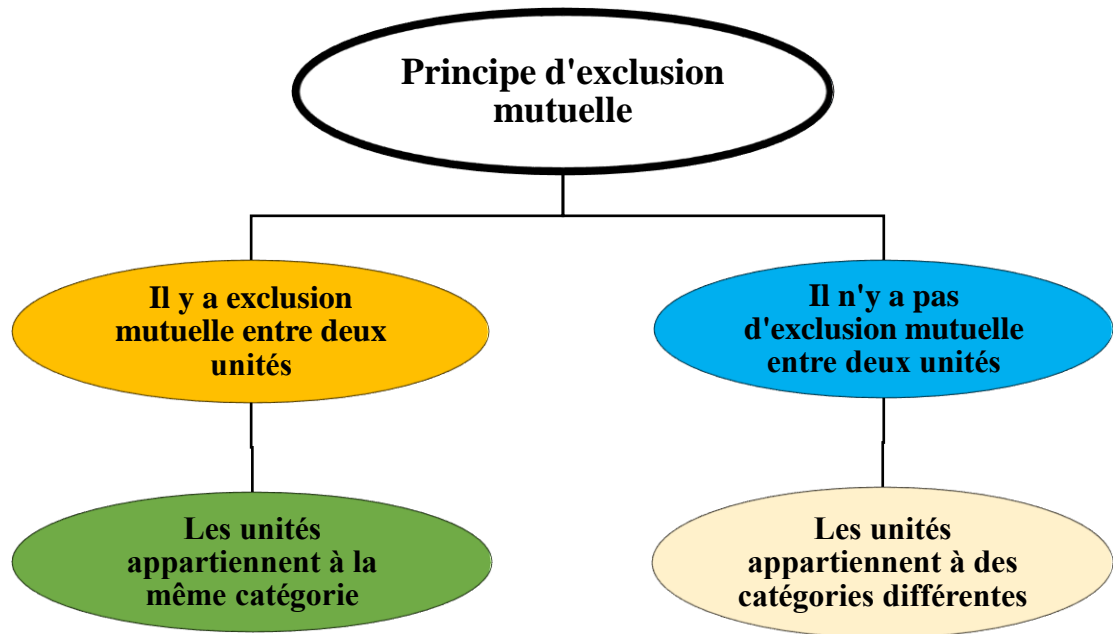
Exemple :

(1) *D talaba n **leħrir***  
  
*D talaba n **tađuř***

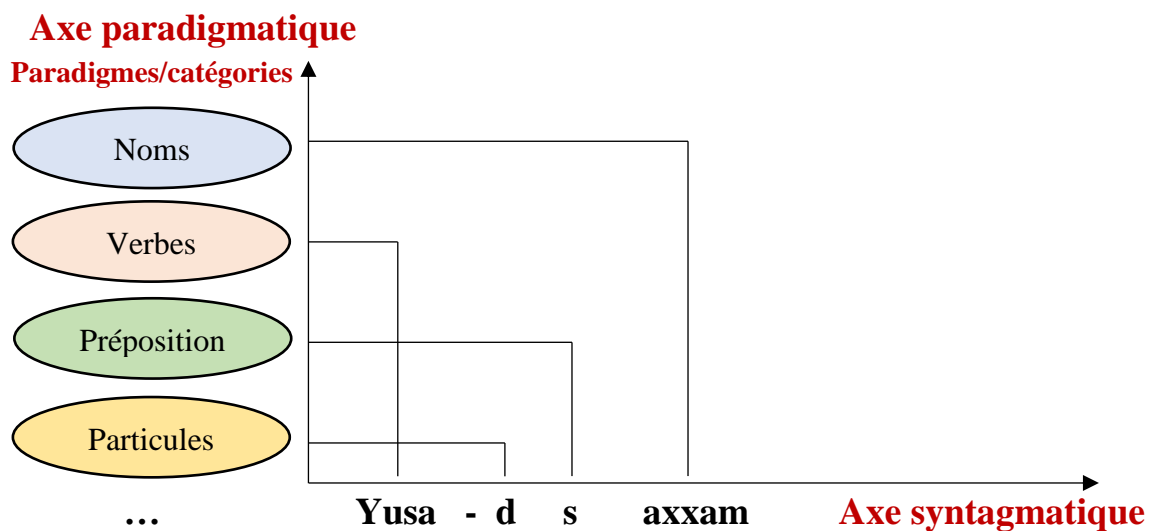
(2) *Yessared ađebsi **acebħan***  
  
*Yessared ađebsi **aberkan***

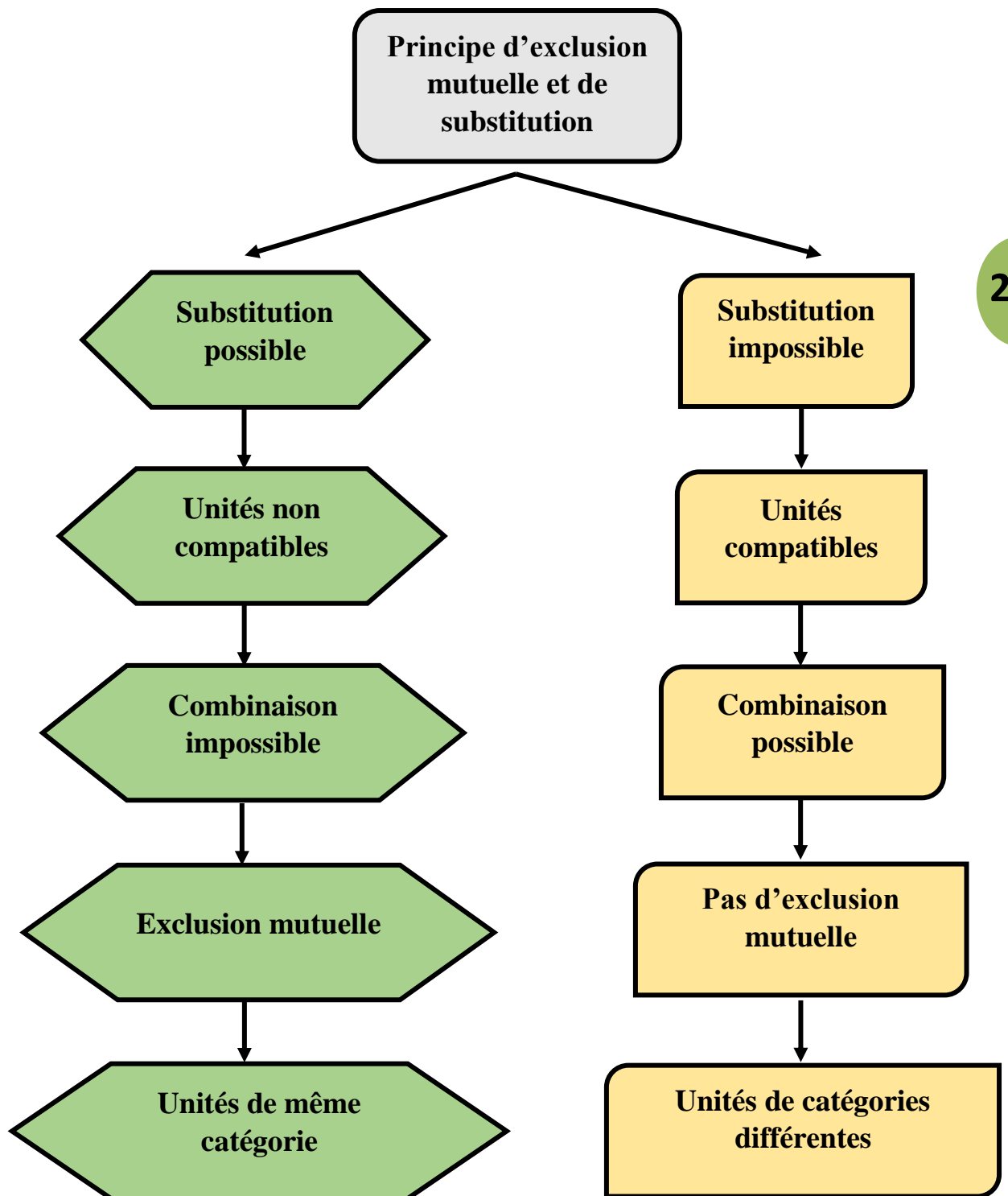
Les unités « **Leħrir** » et « **tađuř** » s’excluent dans le premier contexte, elles appartiennent au même paradigme qui identifie la classe des noms et plus précisément des noms de textile. Le même constat définit les unités « **acebħan** » et « **aberkan** » qui, elles appartiennent à la classe des adjectifs et plus précisément des adjectifs de couleur.

Mais on ne peut pas substituer (remplacer) le nom « *aḍebsi* » par l'adjectif « *aberkan* » ou remplacer le verbe « *yessared* » par le nom « *aḍebsi* » ou l'adjectif « *acebḥan* », car les unités peuvent se combiner entre elles et ne s'excluent pas.



L'axe paradigmatique et syntagmatique peuvent être résumés à travers les schémas suivants :





## **I.5. Le signe**

Il existe plusieurs types de signes, nous nous contenterons de définir uniquement trois à partir desquels nous pouvons déduire et comprendre la définition du signe linguistique qui est l'objet du cours et qui constitue la base de l'analyse linguistique.

### **I.5.1. L'indice**

Il renvoie à une relation directe : représentation d'un ou des éléments de manière constante et qui se manifestent par sa proximité ou son analogie avec l'objet représenté et auquel renvoie le signe. Exemple : des enfants portant des cartables scolaires sur un panneau indique la proximité de l'école et donc avertit les automobilistes de la sortie des écoliers pour ralentir...



Attention chute de pierres



Nage interdite

### **I.5.2. Le symbole**

Il renvoie à l'objet à travers une convention culturelle qui repose sur des valeurs et ces valeurs peuvent générer des symboles différents en référence aux différences culturelles. Exemple : le pigeon « *itbir* » est un symbole de bonheur et de chance dans la société kabyle alors que dans la société française, le symbole du bonheur et de la chance est un « fer à cheval ». Le feu vert indique l'autorisation de passage à un carrefour. Un drapeau rouge à la plage indique une mer agitée et dangereuse (interdiction de baignade) ...

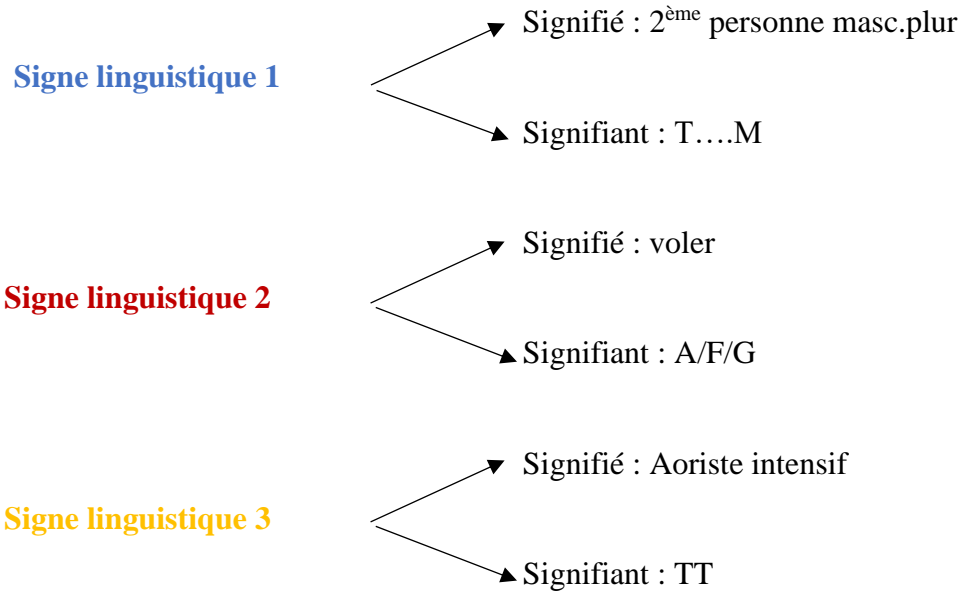


Fer a cheval porte bonheur

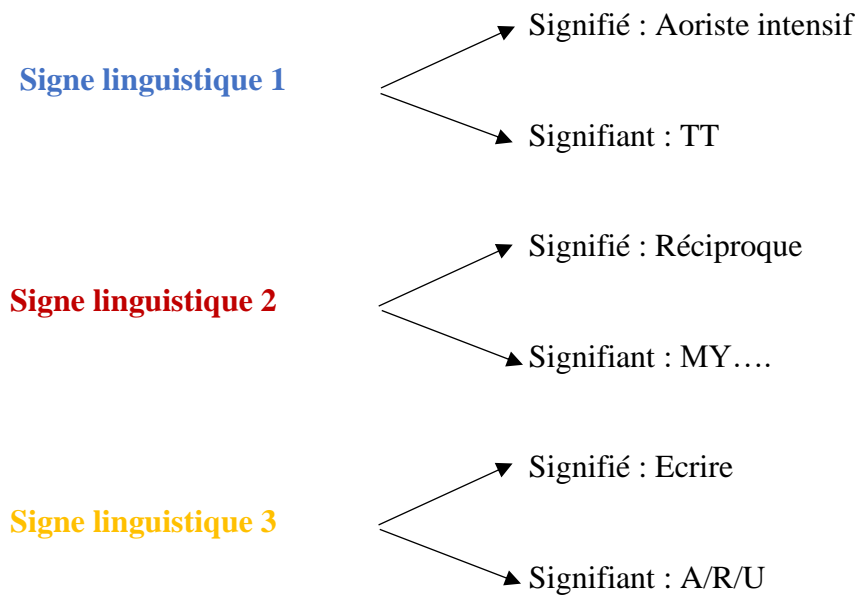
### I.5.3. Le signe linguistique

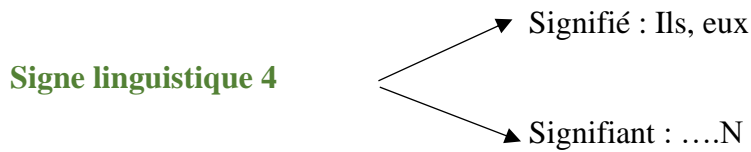
Le signe linguistique est une entité psychique et une représentation mentale qui est constitué de deux faces indissociables comme une pièce de monnaie : le signifié et le signifiant. Il est l'association d'un contenu sémantique et d'une succession phonique.

- **Tettafgem** : est constitué de trois (03) signes linguistiques :

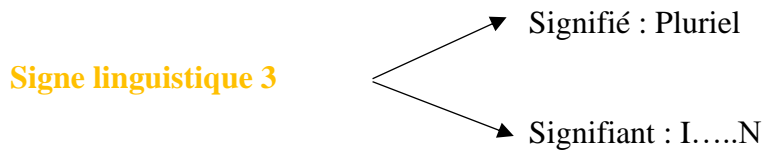
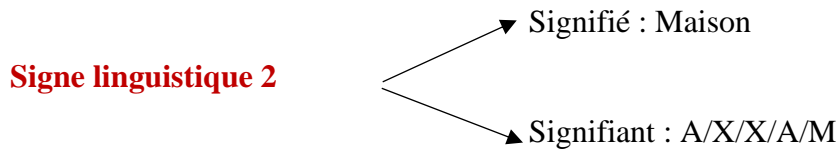
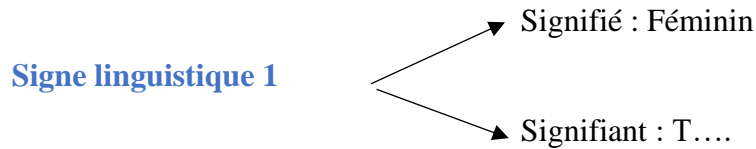


- **Ttemyarun** : est constitué de quatre (04) signes linguistiques :





➤ **Tixxamin** : est constitué de trois (03) signes linguistiques :



## I.6. Le signe linguistique

Le signe linguistique se caractérise par ce qui suit :

### I.6.1. Les constituants du signe linguistique : signifiant et signifié

Le signe linguistique ne pourrait exister sans les deux faces : signifié et signifiant qui représentent chacune un aspect de celui-ci :

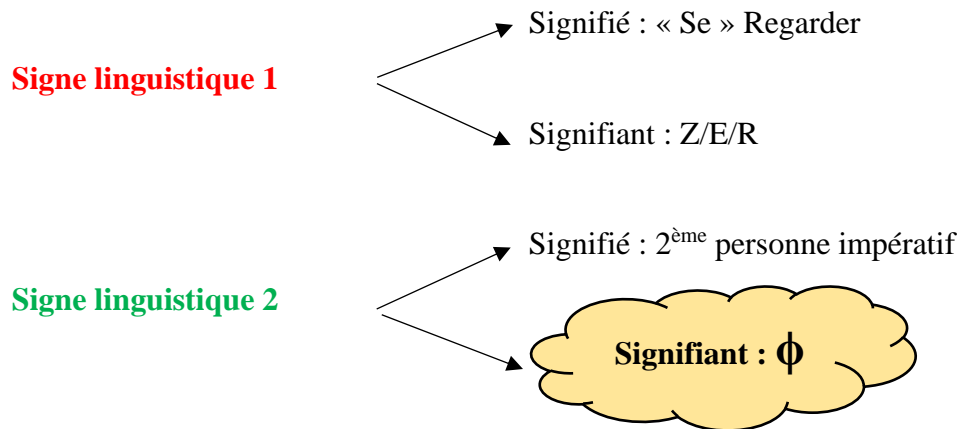
**Le signifié** : est le référent abstrait (concept/contenu sémantique) auquel renvoie le signe linguistique, c'est le contenu sémantique ou le concept désigné par le signe.

Axxam :





**Zer** : est aussi constitué de deux signes linguistiques



**Remarque**

Ces deux parties du signe sont toutes les deux psychiques et sont unies dans notre cerveau. Bien que l'on décrit la seconde partie comme élément matériel/graphique, mais c'est uniquement en **opposition** à la première qui est purement abstraite. Ceci est illustré par le fait qu'on n'a pas besoin de remuer ou bouger les lèvres et la langue (l'organe) pour nous parler à nous même : on peut comprendre un signe mentalement sans avoir à prononcer son image acoustique, donc, son signifiant.

**I.6.2. L'arbitraire du signe linguistique**

L'arbitraire du signe linguistique concerne les parties qui le constituent : le signifiant et le signifié. La représentation abstraite ou le référent auquel renvoie le signe linguistique (signifié) n'a pas de rapport intérieur avec sa partie phonique (signifiant) puisqu'il aurait pu être représenté par n'importe quel autre signifiant (suite de phonèmes) : chaque langue et même des fois chaque dialecte représente le même signifié par des signifiants différents, alors que s'il y avait un lien logique entre ces deux constituants, toutes les langues auraient le même signifiant pour le même signifié. Exemple : l'animal chien est appelé en berbère « *aqjun* » et « *aydi* », en anglais « *dog* », en français « *chien* » ...

Le signifiant ne dépend, donc, pas du libre choix du sujet parlant qui ne peut rien changer à un signe une fois établi dans un groupe linguistique. Le signe est **immotivé** : le signifiant et le signifié n'ont aucune attache naturelle dans la réalité. A partir du moment

où l'on s'est entendu pour appeler un cheval par la suite de phonèmes C,H,E,V,A,L, on est tenu d'utiliser ce signifiant pour se faire comprendre. Si l'on se met, à notre propre initiative, à l'appeler POULE, on créera des incompréhensions et des confusions de sens.

Ainsi, l'association que nous faisons psychiquement entre les signifiants et leurs signifiés est **conventionnelle** et non logique : chaque groupe social décide de la suite de phonème qui va représenter chaque signifié dans sa propre langue.

Cependant, on pourrait dire que le choix du signifiant n'est pas toujours arbitraire et peut avoir une certaine motivation si l'on se réfère aux onomatopées par exemple. Bien qu'elles soient en nombre réduit, elles remettent, quelque part, en cause l'immotivation du signe linguistique puisqu'elles résultent de l'imitation authentique ou approximative de certains bruits : un lien préétabli et prédit entre le signifiant et le signifié : *tebteb*, *shewhew*...

### **I.6.3. La linéarité du signe linguistique**

Le signe linguistique, doté d'un signifiant de nature auditive, représente une étendue qui est mesurable dans une seule **dimension temporelle**. C'est-à-dire qu'il est une suite de sons qui se déroule dans le temps, ce qui fait qu'on ne peut recevoir deux ou plusieurs signes linguistiques en même temps : chaque signe est représenté dans un temps précis et il faut, donc, attendre l'écoulement du temps de chaque signe pour pouvoir recevoir le signe suivant. Les signes se présentent l'un après l'autre en formant une chaîne.

Cette caractéristique les différencie des autres types de signes comme les symboles de musique, la peinture...où l'on peut recevoir/percevoir plusieurs signes en même temps et qui peuvent être lus indépendamment d'un ordre prescrit. Exemple : en regardant un tableau de peinture, on peut simultanément voir plusieurs éléments : une maison, un jardin, un enfant, des parents ... et chacun d'entre nous peut voir les constituants de ce même tableau dans un ordre différent : une première personne pourrait avoir vu la maison et le jardin en premier puis le reste du tableau ; une autre personne verra l'enfant et les parents en premier puis le reste du tableau ...

#### I.6.4. La valeur du signe linguistique

Saussure introduit la valeur comme caractère du signe linguistique car il ne suffit pas d'associer un signifiant à son signifié pour en extraire le sens et la signification, mais il prend en compte la relation de chaque signe avec tous les autres signes de l'ensemble auquel il appartient : le langage est fondé sur un jeu de différence entre signes, de distinction et d'opposition car « *dans le langage il n'y a que des différences* » affirme Saussure.

# **Exercices**

## **Chapitre I**

Chapitre I

**1. Peut-on dire que chaque mot est un seul signe linguistique. Expliquez à l'aide d'exemples ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**2. Le signe linguistique peut avoir un signifiant zéro ou discontinu. Expliquez ces deux notions à l'aide d'exemples :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3. La diachronie de distingue de la synchronie par :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4. Expliquez à l'aide d'exemples pourquoi les particules de direction « d » et « n » (yusa-d, yusa-n) appartiennent au même paradigme (catégorie). Servez-vous des notions d'exclusion mutuelle (substitution) et de compatibilité dans votre argumentation.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**5. Identifiez les signes linguistiques et leurs constituants :**

<b>Tettneqlabemt</b>	
<b>Timeslab</b>	
<b>Nemsečč</b>	



**8. Expliquez les types de signifiants à l'aide d'exemples**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**9. La relation entre le signifié et le signifiant est arbitraire, expliquez à l'aide d'exemples**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**10. Définissez et comparez entre les domaines de la linguistique suivants : morphologie, sémantique et syntaxe.**

.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**11. Expliquez à l'aide d'exemples comment deux unités (mots) peuvent appartenir à la même catégorie ou à deux catégories différentes**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**12. Quels sont les types de signifiants qui sont représentés dans ce qui suit : aker, taqcict, ayla**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....

**13. Expliquez à l'aide d'exemples le principe de substitution dans l'identification des paradigmes (catégories)**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**14. « La linguistique est l'étude scientifique du langage humain à caractère vocal » dégagez les concepts clés et expliquez-les ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**15. Complétez ce qui suit :**

- L'étude des sens des mots de la langue est une branche de la linguistique qui s'appelle .....
- L'étude de la prononciation d'un son dans différents parlars est le domaine de la .....
- Le sens d'un mot, une fois mis dans des contextes différents, donnent des .....
- L'étude du nombre de lettres d'alphabet d'une langue entre 1980 et 2020 relève de la .....

**16. Expliquez le principe d'exclusion mutuelle en identifiant les catégories à travers les phrases suivantes :**

Yebna axxam s lluh  
Yessuli aæcciw d ameqqran

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Chapitre deuxième**  
**La linguistique**  
**fonctionnelle**

fonctionnelle  
la linguistique

## II.1. Le fonctionnalisme d'André MARTINET

Les travaux d'André MARTINET viennent en continuité de ceux de Saussure qui a tracé les bases fondamentales de la linguistique. Il est connu pour ses ouvrages notamment : *Eléments de linguistique générale* (1960) – *La linguistique synchronique* (1965) ... Son principal objectif était la description du fonctionnement de la langue en tant qu'instrument de communication et surtout sortir de la grammaire traditionnelle qui traite de la norme et des phénomènes linguistiques contraints.

Le fonctionnalisme part du principe que la fonction première du langage est la communication et, donc, la transmission d'informations.

*« Linguistiquement sont, donc, seuls pertinents les éléments de la chaîne parlée dont la présence n'est pas automatiquement entraînée par le contexte où ils apparaissent, ce qui leur confère une fonction d'information. C'est du fait de sa fonction qu'un élément de l'énoncé est considéré comme linguistique »* (MARTINET : 1998 : 33)

Son objectif est, de ce fait, d'expliquer toute intention du locuteur susceptible d'apporter une information spécifique.

*« Les éléments retenus sont ceux qui, dans le contexte où on les trouve, auraient pu ne pas figurer, ceux donc que le locuteur a employés là intentionnellement et auxquels l'auditeur réagit parce qu'il y reconnaît une intention communicative de son partenaire »* (MARTINET : 1998 : 32)

Dans la phrase « ddem », le locuteur a fait son choix sur trois unités de 1<sup>ère</sup> articulation qui auraient pu être « awi », « aker », « sers »... au lieu de « ddem » et d'autres choix de 2<sup>ème</sup> articulation où X à la place de D donnerait « xdem » (travailler), Z au lieu de M donnerait « ddez » (moudre) ...

Et comme ce qui est contraint n'exprime pas d'information particulière, la grammaire fonctionnelle est centrée sur les choix linguistiques adoptés par les locuteurs et que MARTINET situe à deux niveaux : la théorie de la double articulation.

## **II.2. La double articulation**

La langue est définie comme doublement articulée. C'est cette caractéristique qui permet à toutes les langues de véhiculer les informations au sein des communautés. Elle offre, en effet, un outil de communication d'emploi général capable de transmettre autant d'informations avec aussi peu de mots et encore moins de sons (phonèmes). La double articulation assure, donc, l'économie du langage, sans laquelle il y aurait dans chaque langue autant de mots que de réalités extra linguistiques s'y référant.

Par ailleurs, l'organisation en monèmes et phonèmes assure la formation d'une « *combinaison inusitée pour tenter de communiquer une expression pour laquelle la communauté n'avait pas de signe disponible* » (MARTINET : 1998 : 18). En l'absence de ce système d'articulation, toute nouvelle information serait incommunicable si l'on considère que tous les signes déjà en usage correspondent à des expériences définies.

### **II.2.1. Les monèmes : première articulation**

Ce sont les plus petites unités significatives (unités significatives minimales). Ce sont des unités douées de sens dont la combinaison permet de véhiculer une information. Les mêmes monèmes peuvent se retrouver dans différents contextes de communication. D'infinies combinaisons peuvent être opérées avec les monèmes de la langue tout en laissant au locuteur la liberté d'agencement de cette articulation.

Ex : Aman (eau)  
Deg (dans)  
Aberkan (noir)  
Azekka (demain)  
...

### **II.2.2. Les phonèmes : deuxième articulation**

Ce sont les plus petites unités distinctives (unités minimales distinctives). Elles sont décrites comme distinctives car à l'inverse de la première articulation, elles ne sont pas douées de sens mais permettent de distinguer/différencier les unités significatives (monèmes) dont la substitution met en évidence des monèmes donc des signifiés distincts.

Les phonèmes représentent les sons de la langue qui, une fois combinés donnent des unités de la première articulation (monèmes).

Ex : a, m, c, i, c - i, s, u, b - i, γ, u, m, m

Lorsqu'on combine ces phonèmes on obtient les monèmes suivants :

*Amcic* - *Isub* - *Iyumm*


Et un jeu de substitution qui consiste à changer un phonème par un autre, peut donner des monèmes à signifiés différents :

Q à la place de M - ɗ à la place de B - C à la place de Γ  
*Aqcic* - *Isuɗ* - *Icumm*

La combinaison des phonèmes dans un ordre établi forme un monème où la substitution ou l'inversion de certains phonèmes peut en former un autre monème (de signifiés différentes) :

	F R U	R F U
	↓ ↓ ↓	↓ ↓ ↓
<i>Ordre des phonèmes :</i>	1 2 3	2 1 3
<i>Signifiés des monèmes :</i>	Régler	être énervé

Cependant, la substitution autant que l'inversion de l'ordre des phonèmes n'induit pas toujours la formation d'autres monèmes comme dans les cas de la **métathèse** où l'ordre inversé n'est que le résultat d'une variation régionale sans incidence sémantique.

S f e n x e r	S x e n f e r
↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓	↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓ ↓
1 2 3 4 5 6 7	1 5 3 4 2 6 7
<i>Même signifié :</i>	Faire la grimace 

Ainsi, « grâce à la seconde articulation, les langues peuvent se contenter de quelques dizaines de productions phoniques distinctes que l'on combine pour obtenir la forme vocale des unités de première articulation » (MARTINET : 1998 : 15). Une double économie du langage (au niveau de la première et de la seconde articulation) qui, en son absence, aurait engendré autant de productions vocales que d'informations à transmettre.

Les monèmes se distinguent des phonèmes par les traits ci-après :

<b>Monèmes (1<sup>ère</sup> articulation)</b>	<b>Phonèmes (2<sup>ème</sup> articulation)</b>
Ils sont doués de sens même en dehors d'un contexte.	Ils n'ont de sens qu'une fois combinés dans un contexte.
Ils sont en nombre illimité	Ils sont en nombre limité
Ils constituent un inventaire ouvert susceptible d'être enrichis.	Ils constituent un inventaire fermé qui ne peut être que très rarement enrichis.
Ils constituent des signes linguistiques composés de signifiants et de signifiés.	Ils ne représentent pas des signes linguistiques car ils n'ont que des signifiants et n'ont de rôle que d'être distinctif

### **II.3. Les types de monèmes**

Les unités de la première articulation se scindent à leur tour en deux types, essentiellement, en référence à leur fonctionnement.

#### **II.3.1. Les monèmes lexicaux (Lexèmes)**

Ce sont des monèmes doués de sens même en dehors d'un contexte<sup>1</sup> et en inventaire illimité.

Exemple : afus (Main), idelli (Hier)

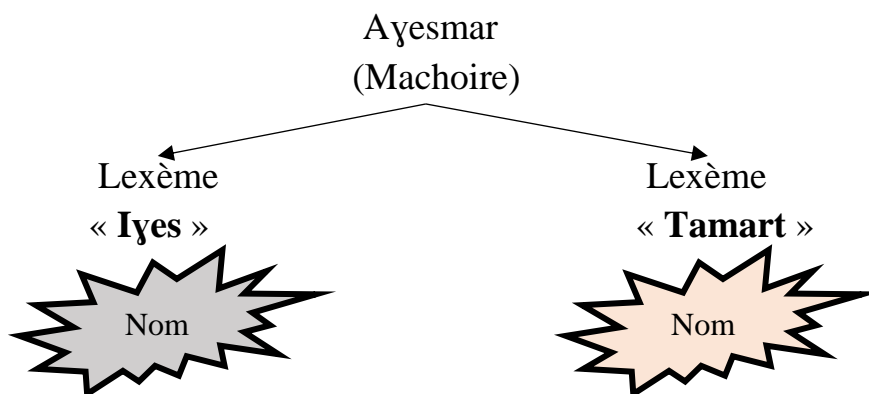
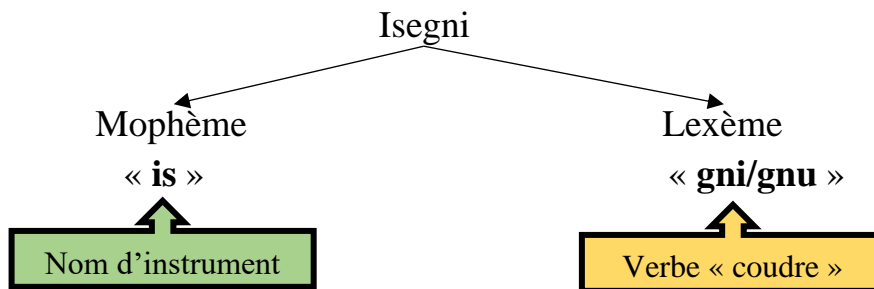
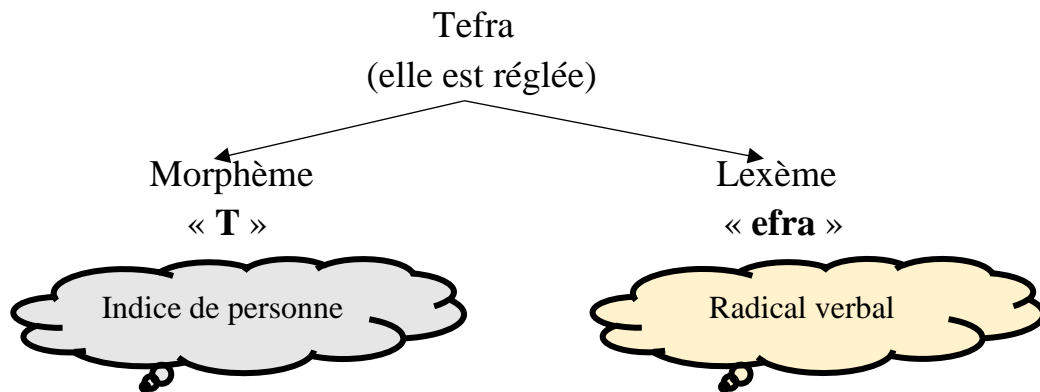
---

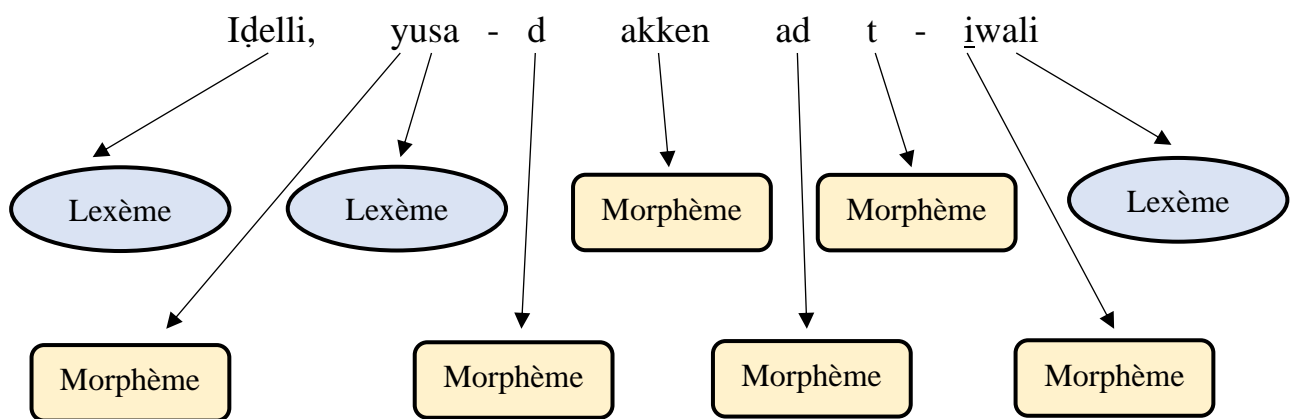
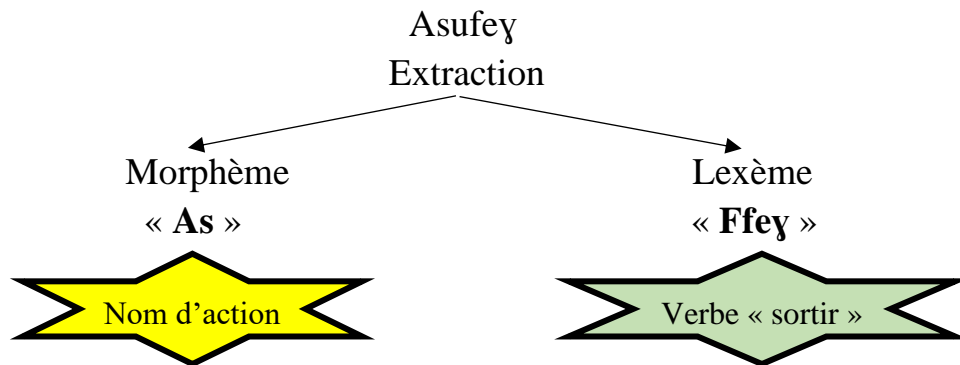
<sup>1</sup> Le contexte désigne ici le mot au sens général.

**II.3.2. Les monèmes grammaticaux (Morphèmes)**

Ce sont des monèmes qui n'ont de sens qu'une fois combinés dans un contexte. Ceci-dit, les morphèmes ont des signifiés, mais ne peuvent être compris indépendamment d'un contexte qui les actualise. Le morphème n'aura de sens que lorsqu'on le combine avec un lexème.

Exemple :



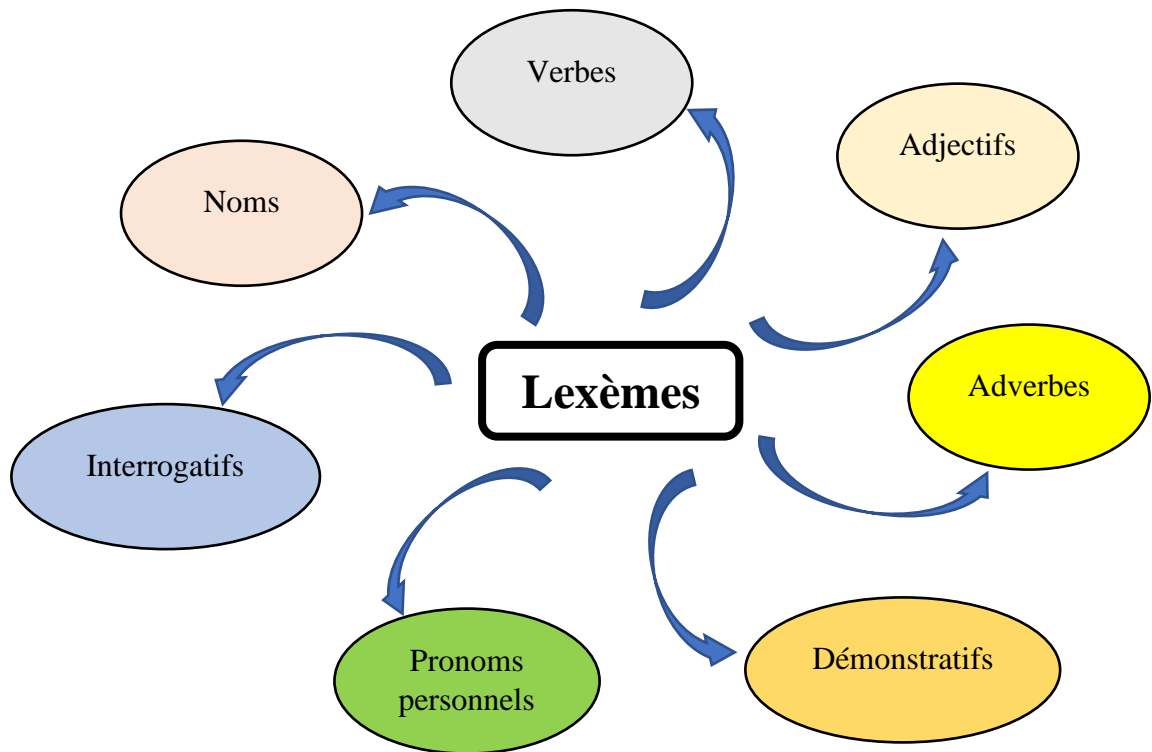


La phrase ci-avant, comporte 6 morphèmes qui ne peuvent avoir de sens que lorsqu'ils sont introduits dans un contexte, et 3 lexèmes qui ont du sens même si on les extrait du contexte et qu'on les isole des autres monèmes.

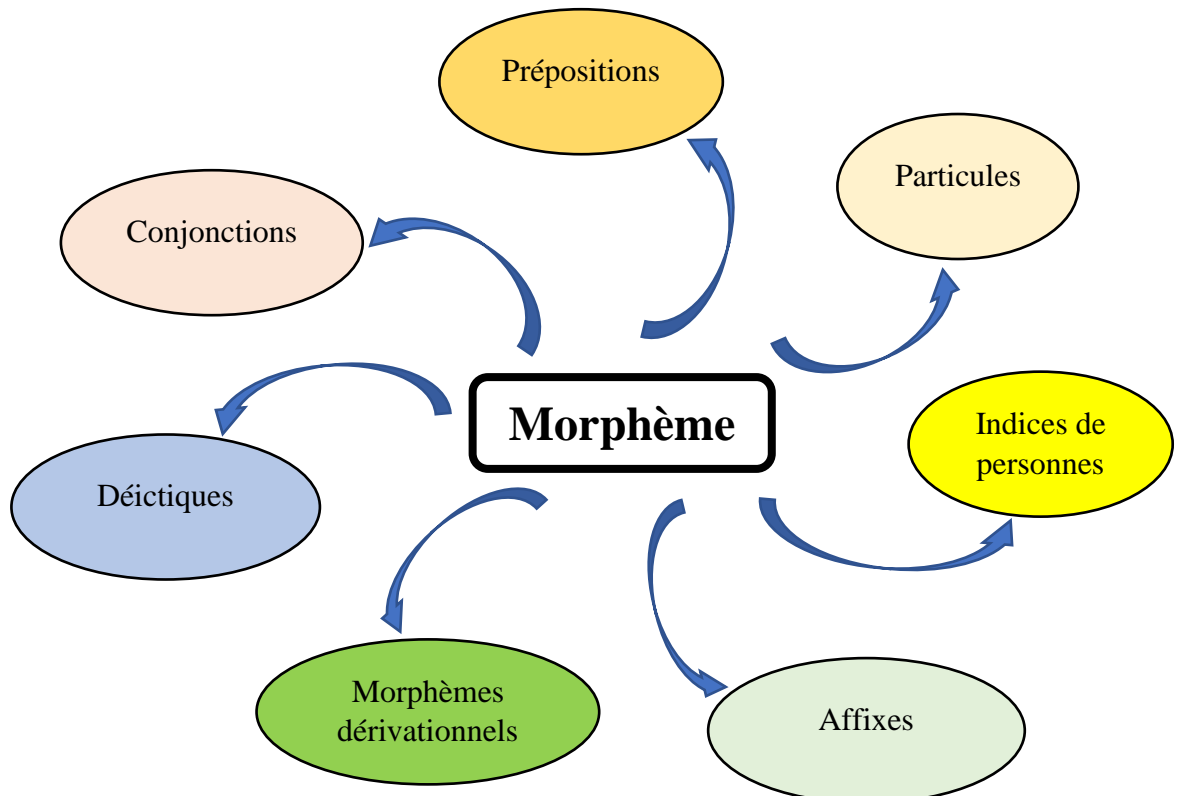
### II.4. Les catégories/classes syntaxiques

Les unités significatives, qu'elles soient grammaticales ou lexicales, se répartissent en ensembles d'unités regroupés dans des catégories/classes. Les monèmes de chaque catégorie sont liés par un ensemble de caractéristiques morphologiques, syntaxiques voire même parfois sémantiques, qui les identifient et les différencient en même temps des autres catégories.

### Catégories des lexèmes



### Catégories des morphèmes

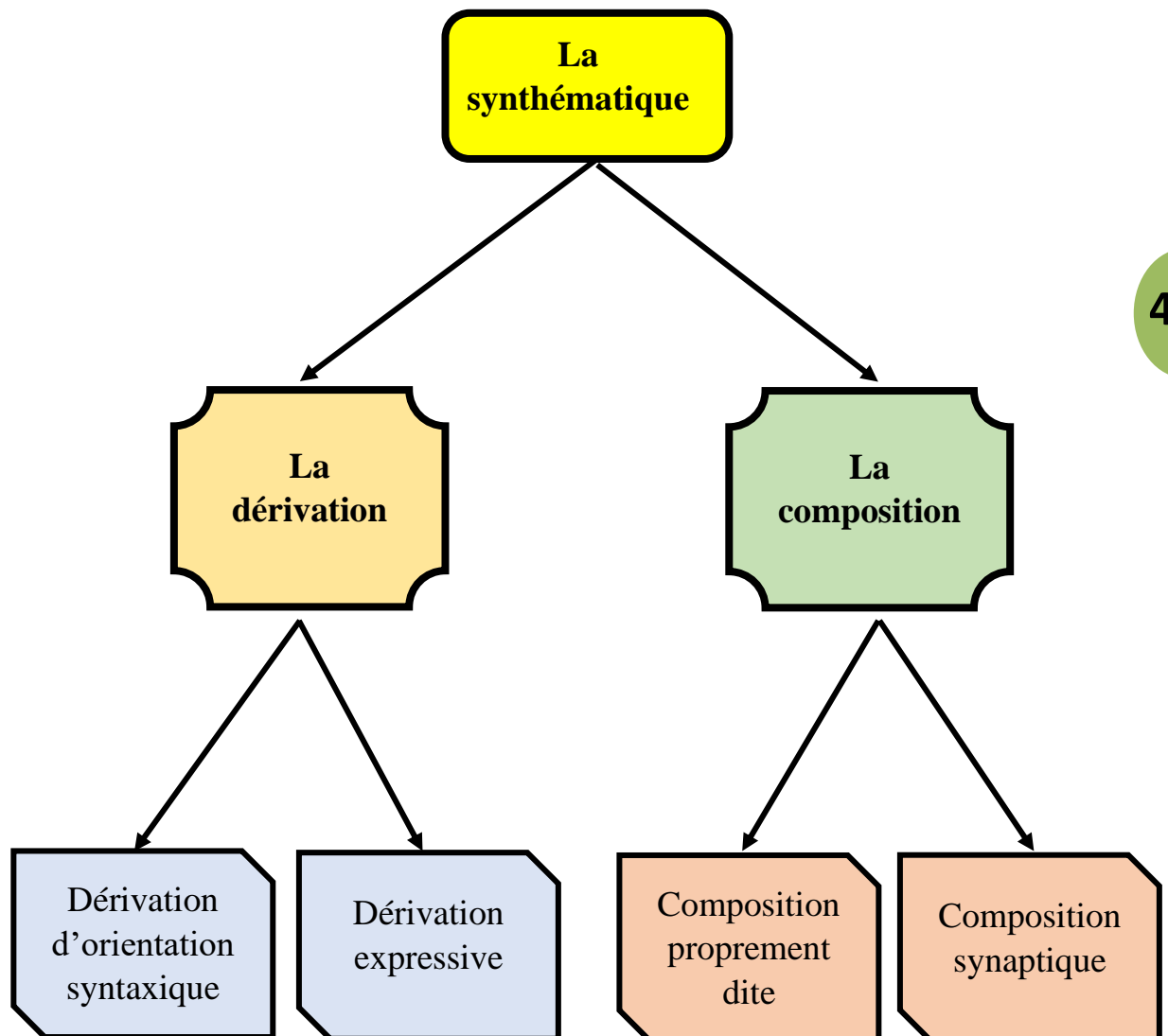


Les lexèmes se distinguent des morphèmes à partir des points suivants :

<b>Lexèmes</b>	<b>Morphèmes</b>
Ils sont doués de sens même en dehors d'un contexte (même pris isolément).	Ils ne sont doués de sens qu'une fois combinés avec un lexème où une fois mis dans un contexte.
Ils constituent une liste ouverte susceptible d'être enrichie en fonction de l'évolution de la réalité extra linguistique : il y a très souvent augmentation du nombre des lexèmes car à chaque fois qu'une entité est créée, sa dénomination est aussitôt proposée sous forme de lexème.	Ils constituent un inventaire semi ouvert et ils sont rarement susceptibles d'être enrichis car ils ne sont pas en relation avec la réalité extra linguistique : on assiste rarement à la création d'un morphème.
Ils sont en nombre illimité (non quantifiable)	Ils sont en nombre limité et réduit (quantifiable)
Ils appartiennent au lexique puisqu'ils relèvent de l'inventaire lexical.	Ils appartiennent à la grammaire puisqu'ils relèvent des relations grammaticales entre les différents monèmes.

## **II.5. La synthématique**

La synthématique recouvre deux procédés : la dérivation et la composition. Ceux-ci sont définis en référence aux types de monèmes combinés. Il convient, de ce fait, de définir, à la fin, les notions de monèmes libres, monèmes conjoints et monèmes libérables.



### **V.5.1. La dérivation**

Le verbe constitue, en berbère comme dans la majorité des langues du monde, la base de formation des unités qui se subdivisent en catégories selon la nature du schème utilisé pour leur formation. La dérivation est, de très loin, la procédure la plus usitée dans la création lexicale en berbère. Elle consiste en « *l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique* » (DUBOIS J. et autres : 1994 : 136).

En berbère, une racine consonantique indifférenciée appelée « la base », peut donner jusqu'à 15 dérivés<sup>2</sup> grammaticaux en plus des dérivés expressifs, qui ont un minimum de sens en commun. Ceci dit, ces bases sont très rares car le système dérivationnel de cette langue affiche plusieurs cases vides dues, soit à une défaillance de ce système réduit par le facteur temps et le facteur de l'oralité, ou à des contraintes phonétiques ou sémantiques qui excluent telle suite de phonèmes (Ex. *bges* : *mbges* « suite de deux bilabiales ») ou tel sens dérivé (Ex. *mmet* : *semmet* « faire mourir »), ou encore par la pression de l'emprunt essentiellement à l'arabe.

Les différents dérivés verbaux ou nominaux se composent d'un *morphème grammatical* (schème)<sup>3</sup> qui n'a de sens qu'une fois combiné avec une *unité lexicale* (racine) autonome par elle-même. En Kabyle, les schèmes varient selon l'unité formée. Qu'il s'agisse de schèmes consonantiques ou vocaliques, ils prennent, contrairement aux schèmes de la langue française, des positions diversifiées, parfois en distribution complémentaire : préfixes (*idir* : *Ssider* « faire vivre ») ; ou en distribution aléatoire : suffixes (*qqim* : *qummeç* « s'accroupir »), infixes (*krez* : *ta<sup>u</sup>verza* « action de labourer ») ou encore des schèmes combinés.

Dans cette procédure, nous pouvons donc, nommer les différents procédés de dérivation : dérivation expressive, dérivation grammaticale à base verbale et dérivation grammaticale à base nominale.

Ces affixes jouent aussi un rôle primordial sur le plan grammatical et permettent ainsi, de changer la catégorie syntaxique de la *base*, selon les besoins de la communication : *ini* (verbe) : *timenna* (nom).

---

<sup>2</sup> Le nom d'action verbal – le nom concret – un dérivé verbal de sens actif – un nom d'action de sens actif – un verbe de sens passif – un nom d'action de sens passif – un dérivé actif passif – un nom d'action de sens actif passif – un verbe réciproque – un nom d'action de sens réciproque – un verbe actif réciproque – un nom d'action de sens actif réciproque – un nom d'agent (animé) – un nom d'instrument (non animé) et l'adjectif.

<sup>3</sup> On ne peut parler de schème que si un morphème est, au moins, répété deux fois dans deux racines différentes pour désigner la même signification.

A côté de cette dérivation visible morphologiquement, nous retrouvons, d'autre part, la dérivation sémantique (*akersi* « chaise » a aussi pris le sens de pouvoir) et la dérivation dite impropre qui désigne « le processus par lequel une forme peut passer d'une catégorie grammaticale à une autre sans modification formelle » (DUBOIS J. et autres : 1994 : 137).

Le procédé de dérivation consiste en la combinaison d'un morphème et d'un lexème. Le dérivé, produit de la dérivation, peut être de nature verbale ou nominale :

Racine : RK

Dérivé verbal : *Sserku* (Actif)

Dérivé nominal : *Amerku* (adjectif)

En berbère il existe deux types de dérivation :

### **Dérivé = Morphème + Lexème**

**1- La dérivation verbale** : elle consiste à dériver d'une même base (racine)

plusieurs types de dérivés verbaux :

- **L'actif** : gen (passif : subit l'action) + s = sgen (actif : fait l'action)
- **Le passif** : ddem (actif) + ttw = ttwaddem (passif)
- **Le réciproque** : aru + my = myaru

**2- La dérivation nominale** : elle consiste à dériver des noms à partir d'une même racine :

- **Le nom d'action** : aru + t = tira
- **Le nom d'agent** : aru + am = amaru
- **Le nom d'instrument** : aru + im = imru
- **L'adjectif** : ibrik + an = aberkan

Il existe également deux types de dérivation : une dérivation syntaxique (grammaticale) et une dérivation expressive (de manière) qui regroupent à leur tour différentes classes de dérivés.

**V.5.1.1. La dérivation d’orientation syntaxique**

Elle est d’ordre grammaticale car elle peut changer l’orientation des rapports syntaxiques existant entre le premier acant et le procès ou en modifier les caractéristiques d’appartenance catégorielle.

Exemple :

Le dérivé actif : il se forme avec l’ajout du morphème « s / ss » qui transforme l’actant de sa position de passif une position active. Ceci implique la transformation d’un verbe initialement intransitif à une forme transitive :

*Yerfa* (il est énervé) - *Yesserfa* (il a énervé quelqu’un)

Comme on peut changer de catégorie du mot à travers l’ajout de morphèmes dérivationnels.

*Qleb* (verbe) - *Ameqlabu* (adjectif)

**II.5.1.2. La dérivation expressive**

Cette dérivation ne change aucunement les types de rapports qui lient le premier actant au procès, mais permet, grace à des morphèmes, d’avoir des nuances au niveau sémantique tout en gardant le sens générique du lexème.

Exemple :

*Nteḍ* (être collé) - **C***kunteḍ* (s’aggriper)

*Aheddar* (bavard) - **A***belheddar* (extrêmement bavard)

<b>Dérivation d’orientation syntaxique</b>	<b>Dérivation expressive</b>
Elle appartient au système grammatical de la langue	Elle appartient au lexique
Elle est plus fréquente que la dérivation expressive. Les dérivés grammaticaux sont plus nombreux que les dérivés expressifs	Elle est peu fréquente et les dérivés expressifs sont moins nombreux que les dérivés grammaticaux

Le dérivé grammatical est d'ordre syntaxique : - Changement de catégorie - Changement de l'orientation dyntaxique des verbes	Le dérivé expressif est d'ordre sémantique : nuances de sens sans incidence syntaxique
Elle est plus productive que la dérivation expressive car tout verbe peut avoir jusqu'à trente dérivés	Elle est moins productive que la dérivation grammaticale : ce ne sont pas toutes les racine qui peuvent accepter une forme expressive.
Les procédés de cette dérivation sont plus nombreux	Les procédés de cette dérivation sont moins nombreux

### II.5.2. La composition

La composition est, elle aussi, une procédure de formation lexicale qui désigne « la formation d'une unité sémantique à partir d'éléments lexicaux susceptibles d'avoir par eux-mêmes une autonomie dans la langue. » (DUBOIS J. et autres : 1994 : 106).

Sa définition était, autrefois, restreinte aux composés dont les éléments sont soudés, mais son sens s'est élargi pour couvrir toute suite de morphèmes plus ou moins figés correspondant à une unité significative qui renvoie à une seule réalité.

En berbère, ce processus, beaucoup moins fréquent que la dérivation, est utilisé de deux manières : la *composition synaptique* (par lexicalisation) dont les éléments sont graphiquement séparés par le fonctionnel « n » (supprimable), Ex. *ifer n tzizwit* (plante) et la *composition proprement dite* (par juxtaposition) qui est graphiquement représentée par un seul monème combiné, Ex. *magriij* (tournesol) : « *mager* » (aller à l'encontre) et « *iij* » (soleil). Ces deux formes de composition fonctionnent comme un ensemble homogène et perdent les marques individuelles des modalités obligatoires (genre, nombre et état) pour ne prendre que des marques collectives.

Quelque soit le composé dont les éléments sont soudés ou non, il est toujours à distinguer du mot simple, d'une part, et du syntagme, d'autre part :

- Le composé renvoie toujours à une seule et même réalité même s'il est composé de deux mots bien différents.
- La relation entre les deux termes du composé n'est pas une relation logique mais sémantique
- Les éléments du composé ne commutent pas séparément avec d'autres mots mais c'est l'ensemble du composé qui commute avec des mots simples ou des syntagmes.
- Les composés n'admettent pas l'intrusion d'autres mots comme c'est le cas du syntagme.

La composition consiste, généralement, en la combinaison de deux lexèmes. Plusieurs possibilités de combinaisons sont attestées et impliquent plusieurs catégories notamment les noms et les verbes. Il existe également deux type de composition : la composition synaptique et la composition proprement dite.

### **II.5.2.1. La composition proprement dite**

Ce type de composition résulte de la combinaison de deux lexèmes sans marque de liaison entre eux. Les deux parties sont collées pour en former un seul lexème composé.

Exemple : *amagraman* = *amager* (aller à la rencontre) + *aman* (eau)

Nous pouvons retrouver plusieurs structures de composés impliquant différentes catégories syntaxiques :

- a) Nom + nom : *a\$esmar* « mâchoire » ; *i\$es* + *tamart*.
- b) Verbe + nom : *magriîj* « tournesol » ; *mager* + *îîj*.
- c) Nom + verbe : *ifireiqes* « cancer » ; *ifire\$* + *qqes*.
- d) Adjectif + nom : *agermuéal* ( ?)
- e) Nom + adverbe : *mucbeRa* « chat sauvage » ; *amcic* (muc) + *beRa*.
- f) Nom de nombre + nom : ?
- g) Verbe + verbe : *arkas* « chaussure traditionnelle kabyle » ; *err* + *kkes*.
- h) Bu + nom : ?
- i) Bu + verbe : ?
- j) Nom + préposition + nom : *ilmendis* « flanchet » ; *ilem* + *n* + *idis*.
- k) Préposition + nom : *tagersift* « interfleuvial » ; *gar* + *asif*.

### II.5.2.2. La composition synaptique

Elle consiste à mettre deux lexèmes juxtaposés séparés par un indicateur de fonction très souvent aspiré à l'oral.

Exemple : *ifer n tzizwit* (plante)

Dans l'une comme dans l'autre, il existe plusieurs possibilités de combinaisons impliquant plusieurs catégories de lexèmes.

- a) Substantif + n + substantif.
- b) Adjectif + substantif.
- c) Substantif + adverbe.
- d) Bu + nom de nombre + substantif.
- e) Nom de nombre + substantif.

**Remarque :**

Il serait probable que les composés proprement dits proviennent de la transformation des composés synaptiques. Le composé synaptique « *ifer n tzizwit* » existe aussi sous la forme d'un composé proprement dit « *iferzizwi* ».

<b>Composition synaptique</b>	<b>Composition proprement dite</b>
Les composés synaptiques sont plus nombreux que les composés proprement dits	Les composés proprement dits sont en nombre très réduit
Les unités combinées sont généralement séparées par une préposition	Les unités combinées sont collées l'une à l'autre pour former un seul lexème non séparable
La composition synaptique est plus productive que la composition proprement dite	Il est moins facile de produire/créer un composé proprement dit

La dérivation et la composition sont toutes deux des procédures permettant la formation et la création des lexèmes. Elles se distinguent par les traits suivants :

<b>La dérivation</b>	<b>La composition</b>
C'est la combinaison d'un morphème et d'un lexème	C'est la combinaison de deux lexèmes
Elle est plus productive que la composition et il est plus facile de former et de créer des dérivés que des composés	Elles est moins productive et il est assez difficile.
Les dérivés sont plus nombreux que les composés. Chaque verbe peut en former plusieurs dérivés	Les composés sont beaucoup moins nombreux.
Elle constitue une liste ouverte et susceptible d'être enrichie avec de nouvelles unités	Elle constitue une liste relativement fermée. Il est très rare d'assister à la création d'un composé
Le dérivé comporte un seul monème libérable	Le composé comporte deux monèmes libérables

**La locution :**

Tout comme la dérivation et la composition, la locution sert, elle aussi, d'une manière particulière, à enrichir le lexique d'une langue. Elle est constituée « *d'un groupe de mots (nominal, verbal, adverbial) dont la syntaxe particulière donne à ces groupes le caractère d'expression figée et qui correspond à des mots uniques.* » (DUBOIS J. et autres : 1994 : 289).

Une locution ne s'impose pas comme les autres unités de la langue mais se construit. Le syntagme constitue la base de départ d'une locution qui, à travers le temps et la force de son utilisation dans un unique sens, devient monosémique et univoque. La locution exige l'adhésion de ses locuteurs car elle est collective et ne doit pas susciter d'interrogation chez eux. Ainsi, une locution est un syntagme qui a cessé d'être un syntagme et qui tend à se lexicaliser et à désigner la même signification qu'un mot ordinaire synonyme.

En berbère, les locutions représentent le plus souvent, des syntagmes métaphoriques. Cependant, jusqu'à présent, cette notion n'est pas encore définie dans cette langue et nous nous aventurons par défaut, d'introduire dans cet inventaire, tous les synthèmes qui ne sont ni des dérivés ni des composés. Pour cela, nous proposons une analyse comparative entre les différentes méthodes de formation lexicale. Celle ci nous permettra, en outre, de définir et de délimiter la définition de la locution en berbère.

**Tableau de comparaison :**

<b>Dérivation</b>	<b>Composition</b>	<b>Locution</b>
- Un dérivé est un synthème qui se compose de deux éléments agglutinés et inséparables dont un morphème (qui n'est pas susceptible d'emploi indépendant) et un monème autonome. Et on distingue trois formes de dérivations : dérivation expressive, dérivation grammaticale à base verbale et dérivation grammaticale à base nominale	- Un composé est un synthème composé de deux unités autonomes et susceptibles d'emploi indépendant et on distingue deux sortes : composé synaptique dont les deux éléments sont séparés et le composé proprement dit dont les éléments sont soudés.	- Une locution se compose de deux ou plusieurs éléments séparés et peut contenir des morphèmes et/ou des monèmes.  <b>Remarque :</b> La locution « bu + nom(commutable) » est à distinguer du composé proprement dit de même forme mais dont le nom n'est pas commutable, car, contrairement à la locution, les deux éléments de ce composé constituent un ensemble homogène.
- Grâce à la dérivation, on forme des unités appartenant à des catégories différentes.	- La composition nous permet d'obtenir uniquement des noms pour désigner de nouvelles réalités et phénomènes.	- La locution, elle, sert de synonyme et joue un rôle important dans l'enrichissement des choix d'expression des locuteurs.



- Un dérivé est d'une certaine manière, imposé à ses locuteurs.	- Un composé est, comparé à la locution, imposé aux locuteurs	- Une locution est construite au sein de la société qui en fait l'usage.
- Les caractéristiques syntaxiques et sémantiques du dérivé sont perceptibles à partir des caractéristiques syntaxiques et sémantiques de sa base de dérivation.	- Un composé épouse des caractéristiques sémantiques et syntaxiques différentes de celles de ses composants.	- Une locution est très souvent métaphorique et garde toujours un minimum de sens en commun avec ses constituants, mais, son fonctionnement syntaxique diffère de celui des unités qui la composent.
	- La composition est généralement formée sur la base d'une comparaison : « <i>ifer n tzizwit</i> » est une plante qui ressemble dans sa forme à une aile d'abeille.	- La locution se constitue sur la base de la synonymie : « <i>bu uiebbuv</i> » est synonyme de « <i>aseqqav</i> » (gourmand).

### II.5.3. Monèmes libres – Monèmes liés – Monèmes libérables

Les monèmes conjoints (monèmes liés) : sont « *ceux qui font partie de complexes qui, dans leurs rapports avec le contexte dans la chaîne, se comportent en tous points comme des monèmes uniques* » (Martinet : Syntaxe générale : P34)

Ce sont des monèmes combinés pour renvoyer à un seul référent inanalysable en deux effets de sens correspondant aux deux monèmes liés. La commutation avec un monème libre permet alors de repérer les monèmes conjoints.

Exemple :

Yečča <u>iles n ufrux</u>	Il a mangé une <u>pomme de terre</u>
Monèmes liés	Monèmes liés
	
Yečča <u>berkukes</u>	Il a mangé une <u>carotte</u>
Monème libre	Monème libre

Ainsi, il est clair que les monèmes libres sont ceux qui ne sont impliqués dans aucun complexe sans tenir compte des blancs dans la transcription et des amalgames qui sont conventionnels : nous ne pouvons considérer, par exemple, le verbe avec son indice de personne « *yečča* » comme monèmes conjoints. Ces complexes relèvent du syntagme et non du syntème car, contrairement à ce dernier, le syntagme nous offre le choix de combinaison et de substitution partielle : nous pouvons choisir l'indice de personne et le changer sans toucher au verbe, alors que dans « *iles n ufrux* », nous ne pouvons intervenir pour changer « *iles* » ou « *afrux* » séparément. Nous ne pouvons remplacer une partie du syntème pour former « *iles n uqjun* » ou « *tuy mest n ufrux* » sans altérer le sens de la phrase dans laquelle « *iles n ufrux* » désigne un plat de pâtes alimentaires.

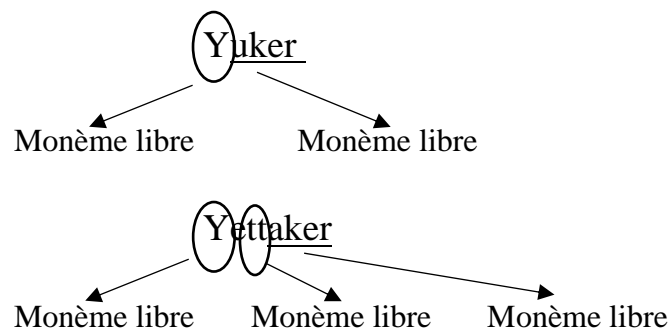
Certains monèmes sont toujours conjoints comme le préfixe « *ams* » de « *amsedrar* » qui ne peuvent se manifester que combinés avec d'autres monèmes. D'autres sont conjoints dans certains contextes et peuvent être libres dans d'autres : ce sont des monèmes libérables. Quand ils sont regroupés avec d'autres monèmes pour former des dérivés ou des composés, ils deviennent des monèmes conjoints, et s'ils se libèrent de ces contextes, ils redeviennent des monèmes libres comme « *adrar* » dans « *amsedrar* ». Ainsi, les syntèmes rangés sous la dénomination de dérivés sont le résultat d'un processus de dérivation impliquant un monème conjoint et un monème libérable, tandis que les syntèmes désignés par composés sont formés de monèmes libérables.

Le syntème – produit de la synthématique – recouvre, donc, la notion de « mot » dans ses diverses manifestations. Il peut regrouper plusieurs monèmes de différents types tout en ayant un comportement identique à celui d'un seul monème dans le même contexte. C'est « *un signe linguistique que la commutation (remplacement) révèle comme résultant de la combinaison de plusieurs signes minima, mais qui se comporte vis-à-vis*

des autres monèmes de la chaîne comme monème unique » (Martinet : syntaxe générale : P 37).

## II.5.4. Synthème et syntagme

On ne peut pas considérer les syntagmes comme « *yuker* » ou « *yettaker* » comme constitués de monèmes conjoints à l'instar de « *iles n ufrux* » ou « *adrar n ufud* » renvoyant respectivement aux sens « *pates alimentaires* » et « *tibia* ». Ils sont composés de monèmes libres qui supposent un choix de combinaison où chacun renvoie à son propre référent différent des autres pour en constituer un syntagme contrairement au synthème dont la combinaison des lexèmes est imposée.



En effet, « *les complexes formés de monèmes conjoints seront désignés comme des synthèmes. Les complexes de monèmes libres forment des syntagmes* » (Martinet : 1985 : 34)

## II.6. Les fonctions syntaxiques

La fonction est définie comme étant le rôle que peut jouer un monème dans une chaîne de mots qu'on appelle phrase. Pour identifier les différentes fonctions des monèmes, on se réfère à des indicateurs désignés comme « *marqueurs de fonctions* » qui serviront à orienter l'analyse syntaxique qui est l'axe /branche qui se charge de l'étude des fonctions :

### II.6.1. Les indicateurs de fonctions :

Il existe plusieurs marques qui peuvent nous orienter quant aux fonctions des monèmes mis en contexte.

### **II.6.1.1. Les monèmes fonctionnels**

Ils désignent toute unité dont le rôle principal est de définir la fonction du monème qu'il introduit. Nous désignons là, essentiellement, les prépositions, conjonctions ...

Exemple :

*Yerza yer tmurt*

(La préposition « yer » introduit une expansion circonstancielle)

*Yebra i wallen-is*

(La préposition « i » introduit une expansion indirecte)

*Kker ma tebyid ad twaliḍ*

(La conjonction « ma » introduit une expansion prédicatoire)

### **II.6.1.2. Marques morphosyntaxiques**

Dans certains contextes où il n'y a pas nécessité de présence d'indicateur de fonction, la marque morphologique portée par le monème renvoie à des fonctions bien spécifiques. On parle là de la marque d'état : état libre et état d'annexion qui nous permet de distinguer une fonction d'une autre :

Exemple

*Yehbes wul-is* (Son cœur s'est arrêté)

Exp. Référentielle

*Yehbes-as ul-is* (Il lui a causé un arrêt cardiaque)

Exp. Objet

### **II.6.1.3. La position :**

Outre le monème fonctionnel est les marques morphologiques, la fonction syntaxique peut être identifiée en référence la position du monème au sein de la phrase. Cette position est suffisante pour indiquer certaines fonctions syntaxiques :

Exemple :

*Uyalen-d waman*

Exp. Référentielle

*Aman, uyalen-d*

Indicateur de thème

## II.6.2. Le prédicat (syntagme prédicatif) et le prédicatoire

Quelle soit simple ou complexe, une phrase comporte toujours un prédicat (syntagme prédicatif) autour duquel s'organisent les différents monèmes dans leurs diverses fonctions.

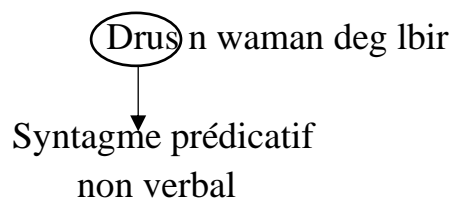
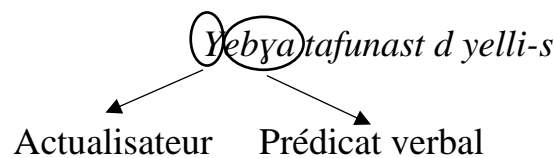
59

### II.6.2.1. Le prédicat (syntagme prédicatif) S.P.

Il est le noyau de la phrase sans lequel elle n'aurait ni sens ni structure syntaxique. C'est l'élément central, non supprimable et constitue le point de rattachement des expansions. Il identifie une phrase verbale lorsqu'il est de nature verbale, et une phrase non verbale, lorsqu'il est de nature autre que verbale soit un nom, un adjectif, un adverbe, un pronom personnel indépendant ...

Le prédicat constitue le cœur du syntagme prédicatif qui est souvent accompagné d'un actualisateur.

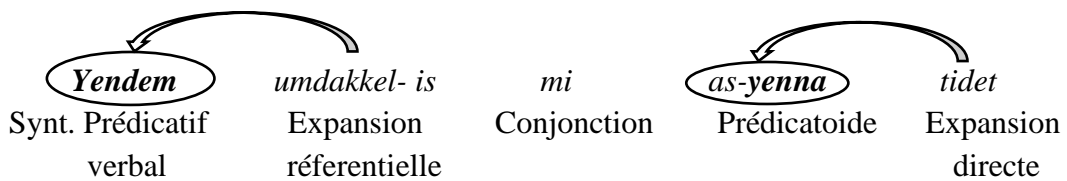
Exemple :



### II.6.2.2. Le prédicatoire

Dans une phrase complexe subordonnée, le prédicat constitue l'élément central de la proposition principale et la proposition subordonnée est, elle, construite autour d'un noyau appelé prédicatoire qui constitue le centre de rattachement des unités de cette proposition.

Exemple :



### II.6.3. Les expansion et les détermination

Par fonctions syntaxiques il est question d’aborder les expansions dans leurs diverses manifestations. Elles se répartissent sur deux grands groupes :

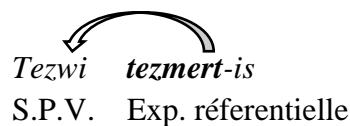
#### II.6.3.1. Les fonctions syntaxiques primaires

Les fonctions dites primaires sont celles qui viennent compléter le syntgame prédicatif. Ce dernier constitue leur point de rattachement syntaxique.

##### II.6.3.1.1. Expansion référentielle

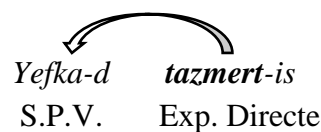
Elle renvoie à ce que nous appelons communément « sujet » qui vient expliciter l’indice de personne. Elle apparaît dans un état d’annexion lorsque la forme du nom le permet.

Exemple :



##### II.6.3.1.2. Expansion directe

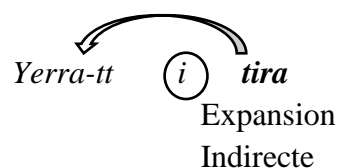
Elle vient compléter le S.P. sans marque intermédiaire et apparaît dans un état libre.



##### II.6.3.1.3. Expansion indirecte

C’est une expansion qui est introduite par la préposition « i » qui lui impose un état d’annexion.

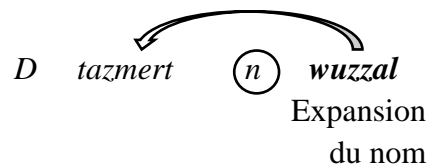
Exemple :



**II.6.3.1.4. Expansion du nom (déterminative)**

Elle est introduite par la préposition « n » et apparait dans un état d’annexion.

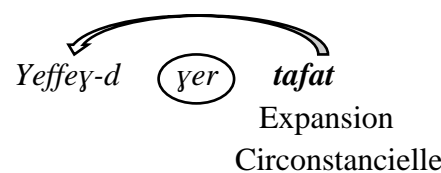
Exemple :



**II.6.3.1.5. Expansion circonstancielle**

Elle apparait après une préposition à l’exception de « i » et « n ». Dans la plus part des cas, l’expansion circonstancielle s’affiche avec un état d’annexion.

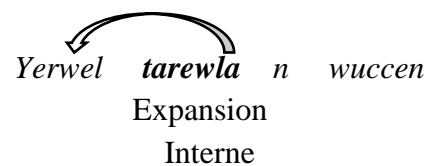
Exemple :



**II.6.3.1.6. Expansion interne**

L’expansion interne apparait dans la même racine que le verbe qui lui sert de syntgame prédicatif.

Exemple :



**II.6.3.1.7. L’adjectif**

Bien qu’il apparit souvent dans une fonction secondaire, l’adjectif peut être une expansion primaire et ce lorsque le syntgame prédicatif est non verbal (car l’adjectif ne peut en aucun cas compléter un verbe).

Exemple :

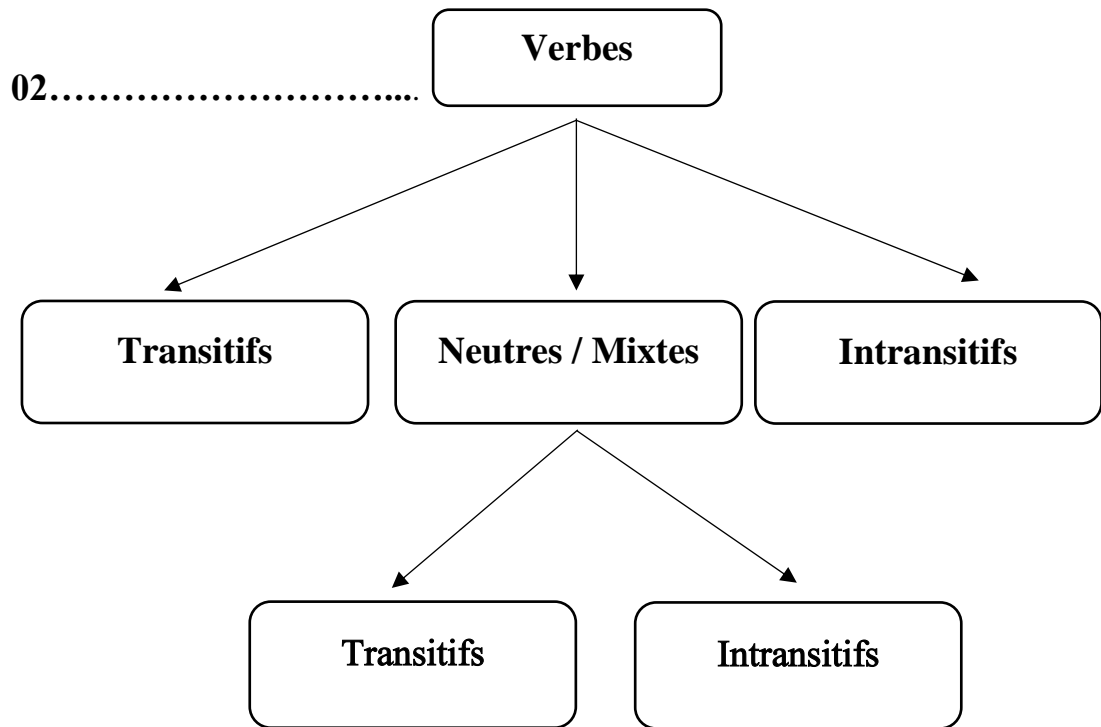


**II.6.3.2. Les fonctions syntaxiques non primaires (secondaires)**

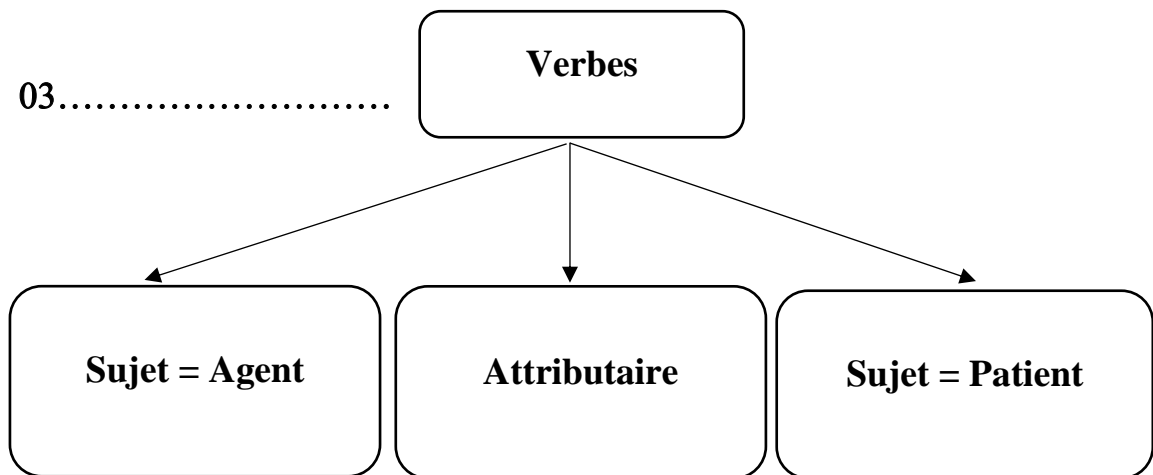
Les fonctions dites secondaires sont celles qui ne complète pas le syntgame prédicatif mais viennent compléter une autre expansion de celui-ci : une expansion nominal, un prédicatoide ...

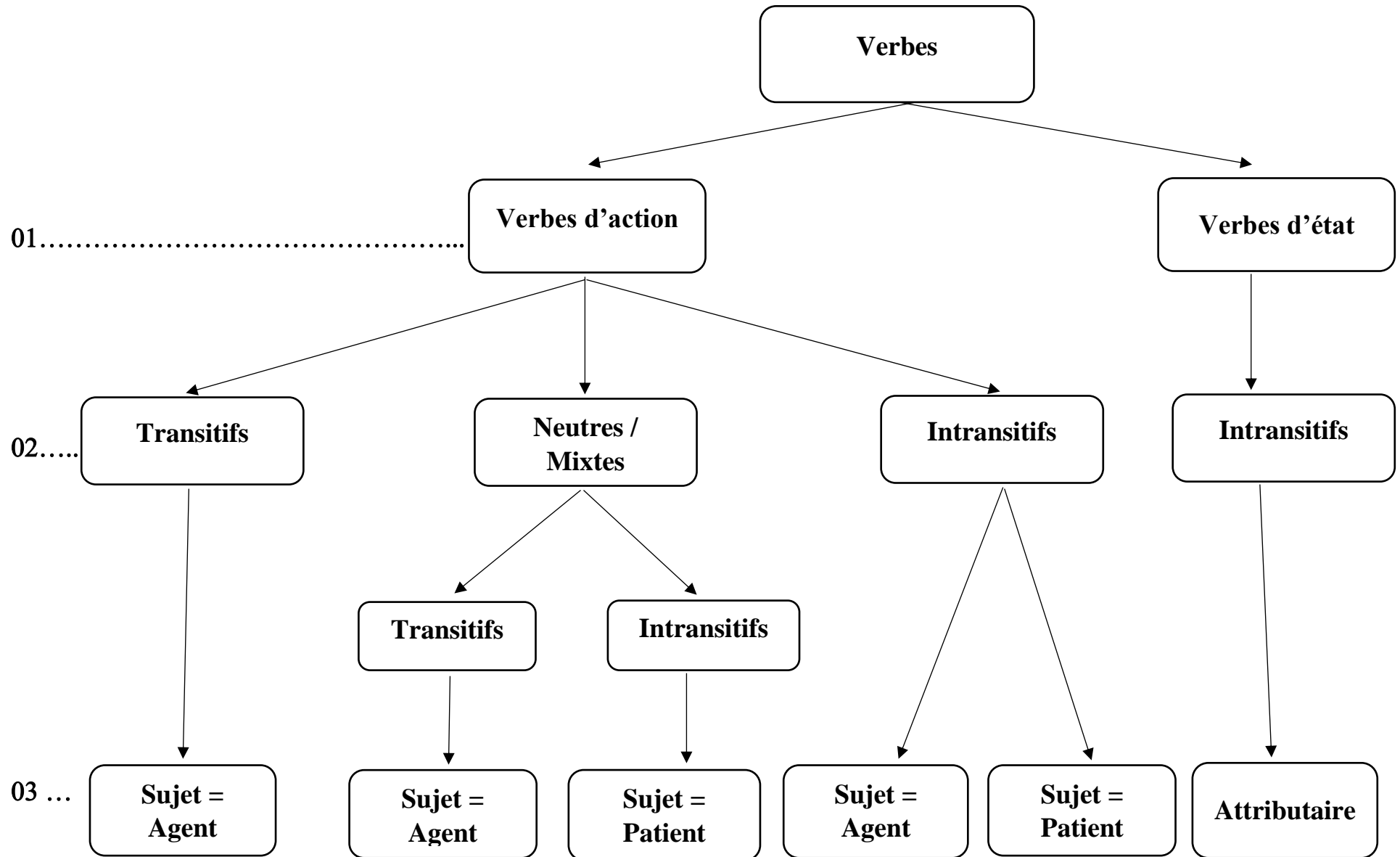


**2. Sur le plan syntaxique**

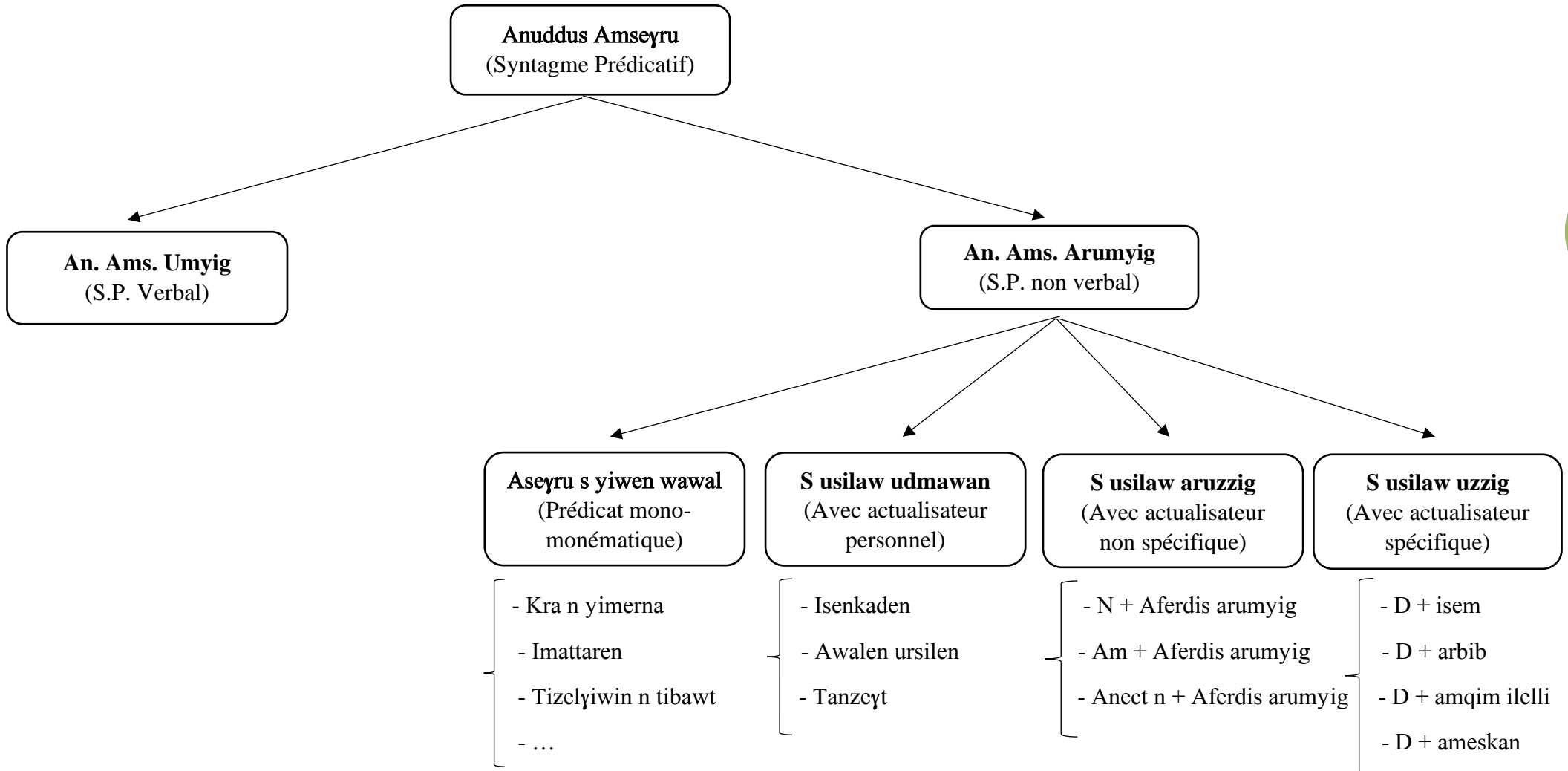


**3. Selon l'orientation syntaxique du sujet**

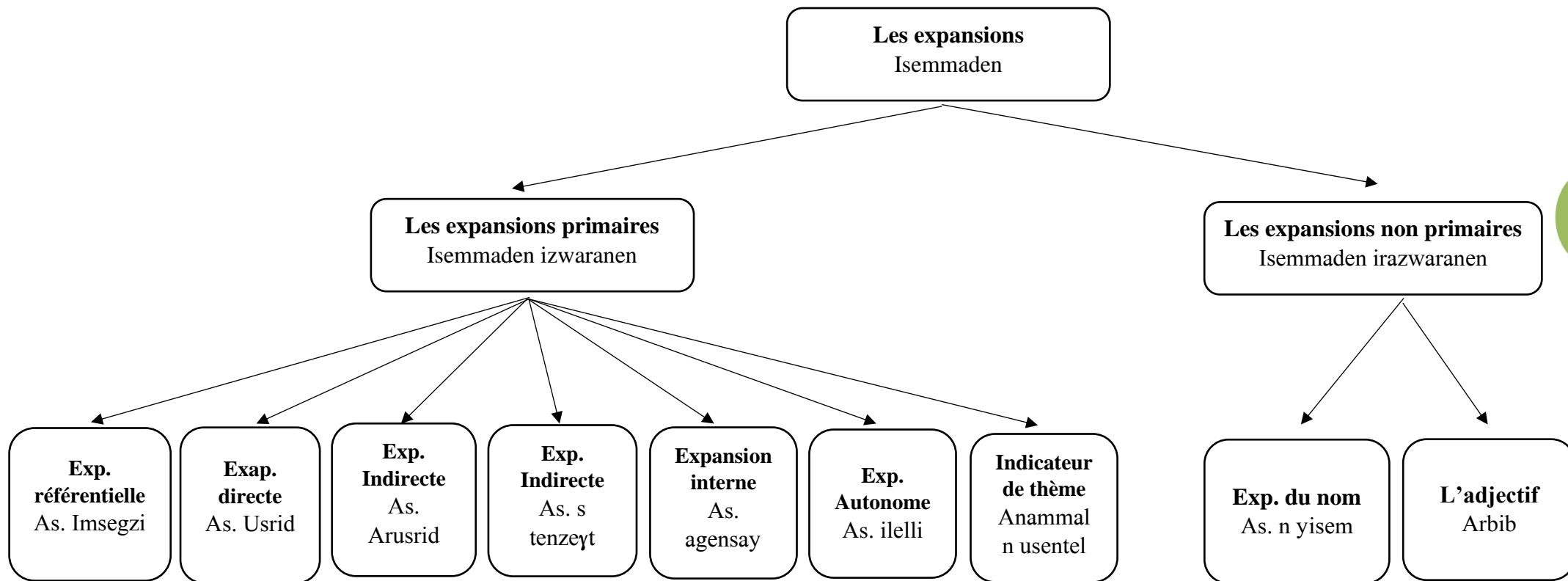




### Les types de syntagmes prédicatifs



### Les types d'expansions



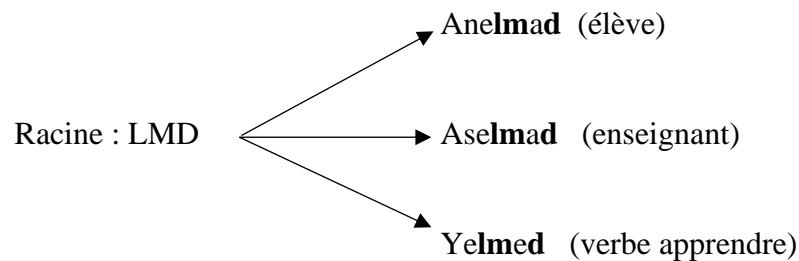
## II.7. La racine et le schème

Le monème n'est pas une entité indissociable, il est constitué d'une racine et d'un schème qui nous permettent de constituer les familles de mot ainsi que les moules de formation des différents dérivés.

### II.7.1. La racine

La langue amazighe est décrite comme une langue à racine dont le lexique est structuré par l'association d'une racine et d'un schème. Ceci implique que tout lexème est constitué de racine qui est exclusivement consonantique. La racine est la partie du lexème qui porte le sens générique et qui regroupe les familles de mots.

Exemple :



L'extraction de la racine obéit à un certain nombre de paramètres :

- A. Les consonnes ne peuvent pas faire l'objet d'un dédoublement : même si le lexème comporte deux fois la même consonne, elle n'est transcrite qu'une seule fois dans la racine.

Exemple :

*Amrar* : Racine MR et non ~~MRR~~

- B. Lorsque la consonne est tendue, on ne transcrit qu'une seule lettre dans la racine.

Exemple :

*Mmet* : Racine MT et non ~~MMT~~

- C. L'ordre des consonnes de la racine est pertinent.

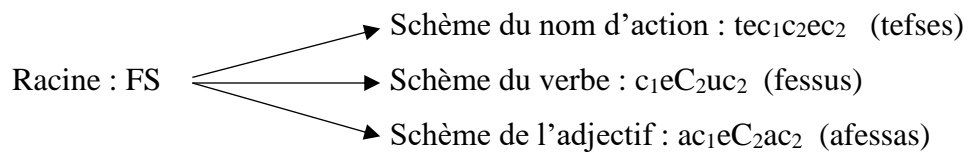
Exemple :

Racine FRS et SRF donnent des sens et des lexèmes différents : « fres » (nettoyer) et « tasraft » (gouffre)

## II.7.2. Le schème

La racine ne peut exister indépendamment du schème. C'est ce dernier qui lui donne le moule et, donc, l'appartenance catégorielle du lexème qui peut être : un verbe, un nom, un adjectif, un adverbe, un nom d'agent, un nom d'action, un nom d'instrument... Le schème est représenté par la lettre « c » qui renvoie au terme consonne et qui sont les places vides dans lesquelles sont sensées être insérées les éléments de la racines.

Exemple :



La transcription du schème obéit également à des normes :

- A. Seules les consonnes de la racine sont représentées par la lettre « c », les autres consonnes qui peuvent apparaître dans certains lexèmes relèvent des marques formelles comme celle du féminin ou des morphèmes dérivationnels.

Exemple :

*Aberkan* : Schème  $ac_1ec_2c_3an$  (le suffixe « an » est un morphème de formation de l'adjectif et ne fait pas partie de la racine qui est BRK)

- B. Une consonne de la racine lorsqu'elle est tendue est transcrite en majuscule pour la différencier d'une consonne non tendue qui est transcrite en minuscule.

Exemple :

Kker :  $C_1ec_2$

- C. Les consonnes de la racine portent une numérotation dans l'ordre établi dans la racine et une consonne dédoublée doit impérativement porter le même numéro.

Exemple :

Imlul :  $ic_1c_2uc_2$

# **Exercices**

## **Chapitre II**

Chapitre II

1. Identifiez les lexèmes (monèmes lexicaux) et les morphèmes (monème grammaticaux) en indiquant la catégorie de chacun à travers la phrase suivante : Ma tebyiḍ tidet, nmay fell-as

Lexèmes	Catégorie	Morphème	Catégorie

2. Isolez les dérivés grammaticaux des dérivés expressifs (de manière) en indiquant les types de leurs composantes

Synthèmes	Type de dérivé	Elément 1	Type	Elément 2	Type
Abelheddar					
Timenna					
Amekraz					
Aqedlalaḥ					
Myussan					
Aqermaḍ					





**7. Contrairement au dérivé, les monèmes qui constituent le composé peuvent tous être librement employés en dehors du composé. Expliquez d'où vient cette différence à l'aide d'exemples**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**8. Comparez entre la dérivation et la composition en illustrant avec des exemples en kabyle**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**9. Contrairement au monème grammatical, le monème lexical est une unité significative indépendante. Expliquez cette distinction à l'aide d'exemples et précisez les différentes catégories de chaque type de monème.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

.....  
.....  
.....

**10. La dérivation expressive/de manière est moins productive que la dérivation grammaticale expliquez à l'aide d'exemples.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**11. Citez les catégories de chaque type de monèmes avec des exemples :**

Monème lexical	Exemple	Monème grammatical	Exemple

**12. Donnez tous les dérivés des verbes suivants en identifiant le type de chacun : Ađen, Aker**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**13. Contrairement à la dérivation expressive (de manière), la dérivation syntaxique change les rapports syntaxiques entre le verbe et ses actants. Expliquez à l'aide des notions agent/patient en illustrant avec des exemples**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**14. Identifiez les monèmes lexicaux (lexèmes) et les monèmes grammaticaux (morphèmes) dans ce qui suit : Di yennayer, tetten medden seksu bu sebæa n yisufar**

Lexème	Catégorie	Morphème	Catégorie


**15. Complétez le tableau : amsebrid, iferzizwi, ḥlucceg, iles n ufrux**

<b>Dérivé</b>	<b>Type</b>	<b>Composé</b>	<b>Type</b>

**16. Identifiez la racine et le schème dans chaque monème**

<b>Monèmes</b>	<b>Racine (Aḥar)</b>	<b>Schème (Asalay)</b>
Twaddment		
Temmels		
Amakar		

**17. Dites si ces énoncés sont correctes et expliquez à l'aide d'exemples**

**L'expansion du nom est toujours primaire**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**La phrase verbale est une phrase qui commence avec un verbe**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**18. Faites l'analyse syntaxique des éléments de la phrase :**

**Yerwel-as tarewla n wuccen axeddaε**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# **Bibliographie**

Bibliographie

## **Bibliographie**

- ACHOUR R. (2017). *Structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*. Thèse de doctorat en linguistique amazighe. Université Mouloud Mammeri. Tizi-Ouzou.
- BAYLON C. FABRE P., (1990). *Initiation à la linguistique. Avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*. Nathan université.
- BENTOLILA F. (1981). *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Ait Seghrouchen d'Oum Djeniba (Maroc)*. SELAF. Paris.
- BENVENISTE E. (1966). *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard. Paris.
- BUILLES J.M. (1998). *Manuel de linguistique descriptive (Le point de vue fonctionnaliste)*. Nathan. France.
- CHAKER S. (1983). *Un parler berbère d'Algérie. Syntaxe*. Presses universitaires de provence. Paris.
- CHAKER S. (1991). *Manuel de linguistique berbère*. Bouchene. Alger.
- CHAKER S. (1991). *Manuel de linguistique berbère. Syntaxe et diachronie*. Bouchene. Alger.
- DUBOIS J *et al.* (1999). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Paris
- GALAND L. (2002). *Etudes de linguistique berbère*. Peeters. Paris & Louvain.
- GALAND L. (2010). *Regards sur le berbère*. Milano-Centro Studi Camito-Demitico.
- GERMAIN C., LEBLANC R. (1981). *Introduction à la linguistique générale. La phonétique*. Les presses universitaires de Montréal. Quebec.
- GERMAIN C., LEBLANC R. (1981). *Introduction à la linguistique générale. La phonologie*. Les presses universitaires de Montréal. Quebec.

- GERMAIN C., LEBLANC R. (1981). *Introduction à la linguistique générale. La morphologie*. Les presses universitaires de Montréal. Quebec.
- GERMAIN C., LEBLANC R. (1982). *Introduction à la linguistique générale. La syntaxe*. Les presses universitaires de Montréal. Quebec.
- GERMAIN C., LEBLANC R. (1982). *Introduction à la linguistique générale. La sémantique*. Les presses universitaires de Montréal. Quebec.
- GUERCHOUH L. (2015). *Les classes syntaxiques en berbère (kabyle) : critères d'identification et de catégorisation des lexies*. Thèse de doctorat en linguistique amazighe. Université Mouloud Mammeri. Tizi-Ouzou.
- LEHMANN A. MARTIN-BERTHET F. (2005). *Introduction à la lexicologie : Sémantique et morphologie*. Armand Colin. Paris
- LYONS J. (1970). *Linguistique générale*. Larousse. Paris.
- MARTINET A. (1985). *Syntaxe générale*. Armand Colin. Paris
- MARTINET A. (1998). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin. Paris.
- MOESCHLER J., AUCHLIN A. (1997). *Introduction à la linguistique contemporaine*. Armand Colin. Paris.
- MOUNIN G. (1968). *Clés pour la linguistique*. Seghers. Paris
- NAIT ZERRAD K. (2004). *Linguistique berbère et applications*. L'Harmattan. Paris.
- SAUSSURE (de) F. (1972). *Cours de linguistique générale*. Collection Payothèque.
- SIOUFFI G. et RAEMDONCK D.V. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal. France.

# **Correction des exercices**

COLLECTION DES EXERCICES

# Corrigés

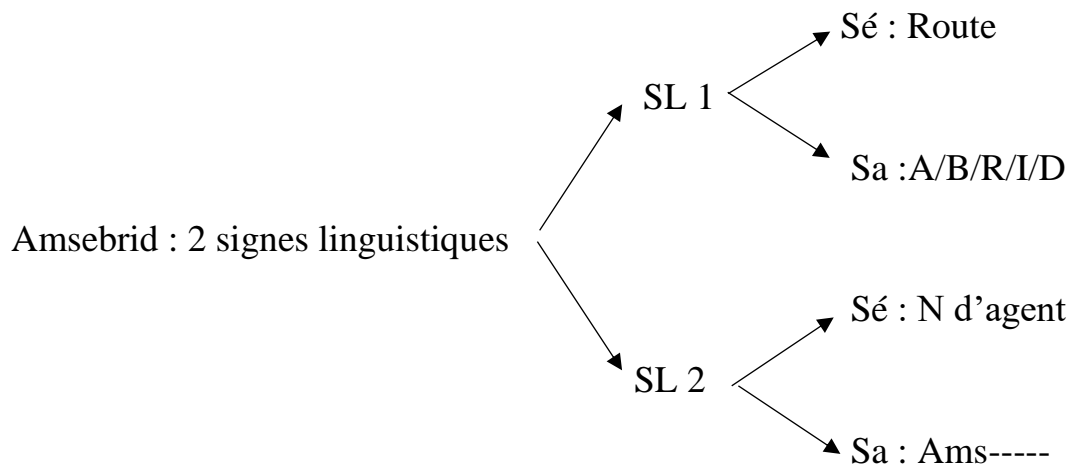
## Chapitre I

Chapitre I

**1. Peut-on dire que chaque mot est un seul signe linguistique. Expliquez à l'aide d'exemples ?**

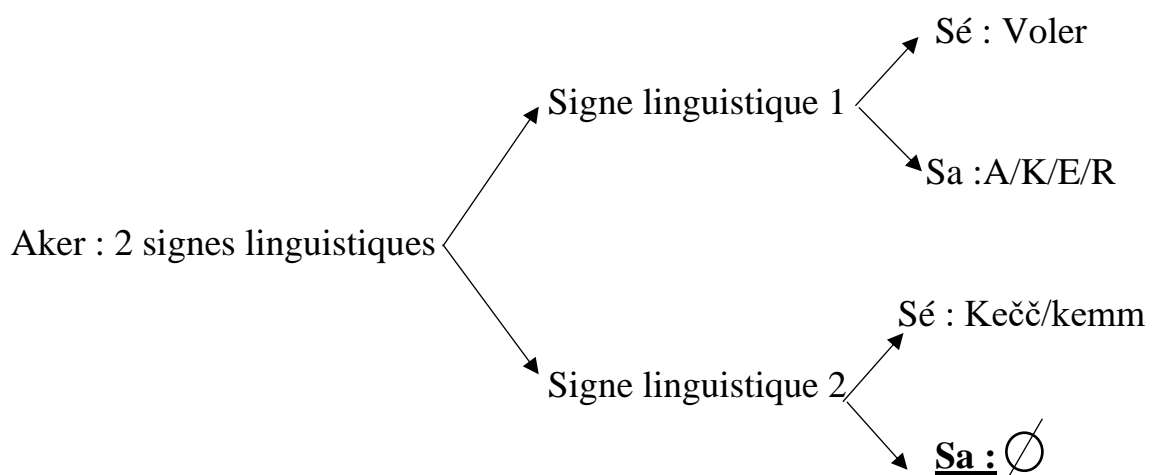
Non. Un mot peut être l'équivalent d'un seul signe linguistique et peut aussi être constitué de plusieurs signes linguistiques :

Ex : Abrid = 1 seule signe linguistique

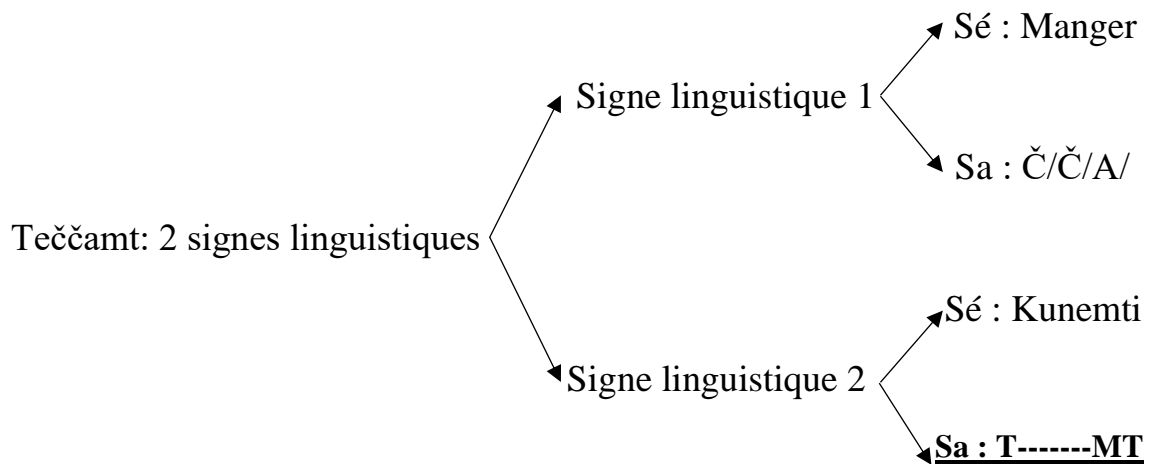


**2. Le signe linguistique peut avoir un signifiant zéro ou discontinu. Expliquez ces deux notions :**

Le signifiant zéro est le fait que dans un signe linguistique, la forme graphique ou l'image acoustique ne soit pas représentée (n'est pas apparente) :



Le signifiant discontinu est le signifiant d'un signe linguistique qui se présente sous deux parties séparées par le signifiant d'un autre signe linguistique :



### 3. La diachronie se distingue de la synchronie par :

La diachronie prend en charge l'étude de l'évolution de la langue sur des périodes différentes dans le temps et étudie les changements qui se sont produits dans cette langue, alors que la synchronie est uniquement l'étude de la langue à un moment précis dans le temps sans chercher à identifier les modifications ou les transformations survenues au cours du temps.

### 4. Expliquez à l'aide d'exemples pourquoi les particules de direction « d » et « n » (yusa-d, yusa-n) appartiennent au même paradigme (catégorie). Servez-vous des notions d'exclusion mutuelle (substitution) et de compatibilité dans votre argumentation.

Les particules « d » et « n » appartiennent au même paradigme parce que, sur l'axe paradigmatique, la particule « d » est en exclusion mutuelle avec la particule « n » dans un même contexte : on peut substituer « d » par « n » sans altérer la structure de la phrase et les deux particules « d » et « n » sont compatibles individuellement avec le verbe, mais ne peuvent co-exister car elles ne peuvent pas co-déterminer le même monème puisqu'elles ne peuvent pas apparaître ensemble dans le même contexte.

On peut dire :

Yusa-d

Yusa-n

On peut, donc, remplacer « d » par « n »,

Mais on ne peut pas dire :

Yusa-d-n

Car la combinaison des deux particules n'est pas possible.

Ceci implique que les particules « d » et « n » font partie de la même catégorie (paradigme) puisqu'elles ont le même comportement sur l'axe syntagmatique.

**5. Identifiez les signes linguistiques et leurs constituants :**

<b>Tettneqlabemt</b>	SL 1 Sé : vous Sa : T .....mt	SL 2 Sé : intensif Sa : tt .....	SL 3 Sé : Passif Sa : n.....	SL 4 Sé : Retourner Sa : Q/L/B
<b>Timeslab</b>	SL 1 Sé : Féminin Sa : T .....	SL 2 Sé : n. patient Sa : im.....	SL 3 Sé : Pluriel Sa : i.....a	SL 4 Sé : être fou Sa : S/L/B
<b>Nemsečč</b>	SL 1 Sé : Nous Sa : n.....	SL 2 Sé : Actif Sa : s.....	SL 3 Sé : Réciproque Sa : m.....	SL 4 Sé : Manger Sa : E/Č/Č

**6. Expliquez à l'aide d'exemples la différence entre l'indice et le symbole**

L'indice comporte en lui une marque ou une référence renvoyant au référent ou au signifié désigné alors que le symbole est une représentation conventionnelle. L'indice n'est pas en relation avec la réalité socio-culturelle alors que le symbole est lié aux référents culturels ce qui fait que l'indice peut être partagé par toute l'humanité alors que le symbole diffère d'un pays à un autre : le symbole de la protection en kabyle est le cactus, le pneu ou la main alors qu'en France le symbole du bonheur est le fer à cheval.

## 7. Expliquez le principe d'exclusion mutuelle à l'aide d'exemples

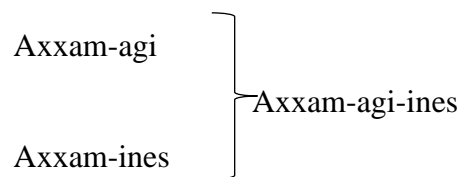
L'exclusion mutuelle est le principe avec lequel on identifie la compatibilité sur l'axe syntagmatique et l'appartenance catégorielle sur l'axe paradigmatique.

Lorsque deux unités peuvent se substituer (se remplacer) et qu'elles s'excluent mutuellement dans un même contexte, c'est que ces deux unités appartiennent à la même catégorie (axe paradigmatique) et qu'elles ne sont pas compatibles (axe syntagmatique)

Ex. yusa-d ou yusa-n mais jamais yusa-d-n

Lorsque deux unités ne peuvent pas se substituer et qu'elles ne s'excluent pas mutuellement c'est que ces deux unités appartiennent à deux catégories distinctes (axe paradigmatique) et qu'elles peuvent être compatibles (axe syntagmatique)

Ex. Le démonstratif et le possessif peuvent coexister



## 8. Expliquez les types de signifiants à l'aide d'exemples

- Signifiant continue : c'est un signifiant linéaire qui se présente sous une seule forme homogène sans séparation de ses constituants : *ames* (se salir)
- Signifiant discontinu : c'est un signifiant qui se manifeste en deux ou plusieurs parties séparées par d'autres signifiants appartenant à d'autres signes linguistiques : t.....m dans « *teslam* » (vous avez entendu)
- Signifiant zéro : c'est un signifiant qui n'apparaît pas sous forme graphique (acoustique) mais qui correspond à un signifié précis et explicite : en kabyle, le signifiant de la deuxième personne de l'impératif n'est pas apparent donc signifiant zéro.

## 9. La relation entre le signifié et le signifiant est arbitraire, expliquez à l'aide d'exemples

La relation entre le signifié et le signifiant est conventionnelle et non logique. S'il existait une relation logique entre les deux faces du signe linguistique, il n'existerait qu'une seule langue au monde et l'on nommerait toujours les référents de la même manière. Le signe linguistique n'est pas motivé car il ne comporte en lui aucun indice qui permettrait de faire le lien entre le signifié et le signifiant.

**10. Définissez et comparez entre les domaines de la linguistique suivants : morphologie, sémantique et syntaxe.**

La morphologie est l'étude scientifique des phénomènes formels qui ne sont pas pertinents ni fonctionnels. Elle étudie les manifestations de la variation, les différentes réalisations des sons qui n'entraînent pas de distinctions de sens : tala / taya ...

La sémantique, elle, s'intéresse au sens et aux significations. Elle ne prête aucune attention à la forme mais se charge d'identifier les sens des mots et leurs significations lorsqu'ils sont introduits dans des contextes.

La syntaxe est l'étude des combinaisons des mots dans une phrase afin d'identifier les fonctions de chaque unité et déterminer les règles syntaxiques de la construction phrastique.

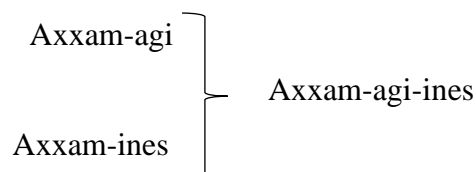
**11. Expliquez à l'aide d'exemples comment deux unités (mots) peuvent appartenir à la même catégorie ou à deux catégories différentes**

Lorsque deux unités peuvent se substituer (se remplacer) et qu'elles s'excluent mutuellement dans un même contexte, c'est que ces deux unités appartiennent à la même catégorie (axe paradigmatique) et qu'elles ne sont pas compatibles (axe syntagmatique)

Ex. yusa-d ou yusa-n mais jamais yusa-d-n

Lorsque deux unités ne peuvent pas se substituer et qu'elles ne s'excluent pas mutuellement c'est que ces deux unités appartiennent à deux catégories distinctes (axe paradigmatique) et qu'elles peuvent être compatibles (axe syntagmatique)

Ex. Le démonstratif et le possessif peuvent coexister



**12. Quels sont les types de signifiants qui sont représentés dans ce qui suit : aker, taqcict, ayla**

Le signifiant continue : aker, aqcic, ayla

Le signifiant discontinu : t.....t

**13. Expliquez à l'aide d'exemples le principe de substitution dans l'identification des paradigmes (catégories)**

Lorsque deux unités ont la capacité de se substituer dans un même contexte sans perturber les relations entre les unités, elles appartiennent à la même catégorie.

Ex : yusa-d uqcic  
Yusa-d ugrud

} « Aqcic » et « agrud » appartiennent toutes les  
les deux à la même catégorie des noms

Lorsque cette substitution est impossible et que l'une ne peut assumer la fonction de l'autre, elles appartiennent alors à deux catégories différentes.

Yemmut umcic  
Yemmut zik

} « Amcic » ne peut pas être remplacé par « atas »

**14. « La linguistique est l'étude scientifique du langage humain à caractère vocal » dégagez les concepts clés et expliquez-les ?**

1. Etude scientifique : elle se fonde sur l'observation et s'abstient de proposer un choix parmi les faits décrits. Le caractère scientifique s'oppose, donc, à celui de prescriptif qui vise à édicter des normes en éliminant les autres usages effectifs. Elle opère par observation et explication.
2. Le langage humain est l'objet d'étude de la linguistique : il est articulé, ce qui le différencie, donc, des autres types de langage non articulés : langage animal, langage des fleurs... qui ne sont pas pris en charge par le domaine de la linguistique.
3. Le caractère vocal du langage humain se réfère aux sons produits par la voix de l'être humain en excluant les signes, les bruits...

**15. Complétez ce qui suit :**

- L'étude des sens des mots de la langue est une branche de la linguistique qui s'appelle **LA SEMANTIQUE**
- L'étude de la prononciation d'un son dans différents parlers est le domaine de la **PHONETIQUE**
- Le sens d'un mot, une fois mis dans des contextes différents, donnent des **SIGNIFICATIONS**
- L'étude du nombre de lettres d'alphabet d'une langue entre 1980 et 2020 relève de la **DIACHRONIE**

**16. Expliquez le principe d'exclusion mutuelle en identifiant les catégories à travers les phrases suivantes :**

**Yebna axxam s lluh**

**Yessuli aæcciw d ameqqran**

Les unités « axxam » et « aæcciw » ne peuvent pas apparaître en même temps dans un même contexte : elles sont donc en exclusion mutuelle. Elles appartiennent alors à la même catégorie des noms.

Les unités « yebna » et « yessuli » ne peuvent pas apparaître en même temps dans un même contexte : elles sont donc en exclusion mutuelle. Elles appartiennent alors à la même catégorie des verbes.

Par contre « lluh » et « ameqqran » ne s'excluent pas dans ce contexte (on ne peut pas remplacer l'une par l'autre) et chacune appartient à une catégorie différente : catégorie des noms pour la première et catégorie des adjectifs pour la seconde.

# **Corrigés**

## **Chapitre II**

Chapitre II

1. Identifiez les lexèmes (monèmes lexicaux) et les morphèmes (monème grammaticaux) en indiquant la catégorie de chacun à travers la phrase suivante : Ma tebyiḍ tidet, nnay fell-as

Lexèmes	Catégorie	Morphème	Catégorie
Byu	Verbe	Ma	Conjonction
Tidet	Nom	T.....Ḍ	Indice de personne
Nnay	Verbe	Fell	Préposition
		As	Pronom affixe

2. Isolez les dérivés grammaticaux des dérivés expressifs (de manière) en indiquant les types de leurs composantes

Synthèmes	Type de dérivé	Elément 1	Type	Elément 2	Type
Abelheddar	Expressif	Bel-----	Morphème	Aheddar / hder	Lexème
Timenna	Grammatical	Ini	Lexème	Im----- (a)	Morphème
Amekraz	Grammatical	Krez	Lexème	Am-----	Morphème
Aqedlalaḥ	Expressif	Aqlalaḥ/qlileḥ	Lexème	--d-----	Morphème
Myussan	Grammatical	My----	Morphème	Issin	Lexème
Aqermaḍ	Expressif	Qrem	Lexème	-----ḍ	Morphème

**3. Contrairement au dérivé, les monèmes qui constituent le composé peuvent tous être librement employés en dehors du composé. Expliquez d'où vient cette différence à l'aide d'exemples**

Le dérivé est constitué d'un morphème + lexème : le lexème est susceptible d'être employé indépendamment d'un contexte mais le morphème ne peut être isolé de ce complexe (il est dépendant et ne peut se retrouver seul) exemple : amsebrid = am (morphème) + abrid (lexème). Le lexème a un sens même en dehors d'un contexte alors que le morphème n'a de sens qu'une fois introduit dans un contexte. Le dérivé comporte donc un élément indépendant et un autre élément dépendant.

Par contre, le composé est constitué de deux lexèmes : asyersif = asyar (lexème) + asif (lexème). Chacun de ces deux constituants peut être utilisé librement dans d'autres contextes de manière isolée. Ils sont tous les deux indépendants. Le composé ne comporte donc pas d'élément dépendant.

**4. Le syntème se distingue du syntagme en référence aux notions : Monèmes libres – Monèmes liés/conjoints – Monèmes libérables. Expliquez à l'aide d'exemples**

Le syntème est le résultat d'une combinaison de deux monèmes dont le référent est unique. Ces monèmes qui peuvent être tous des lexèmes ou une combinaison de lexème et de morphème, se distinguent de la structure syntagme dont le référent n'est pas unique mais la combinaison des référents de chaque monème. La distinction entre les deux structures est effectuée selon le type de monèmes combinés : les complexes formés de monèmes conjoints qui sont liés pour renvoyer à une seule réalité sont des syntèmes. **Les complexes de monèmes libres forment des syntagmes. En effet, les monèmes conjoints fonctionnent comme un seul mot et ne portent qu'une seule marque de genre et de nombre ; la combinaison de monèmes conjoints ne résulte pas d'un libre choix puisqu'ils ne peuvent être substitués séparément par d'autres monèmes sans affecter le sens du syntème.** Exemple : Asyar ziden (régliste), on ne peut changer le premier lexème ou le second par d'autres, c'est l'ensemble qui renvoie au même objet désigné. Asyar et ziden sont liés pour constituer le sens du mot. Par ailleurs, les deux monèmes sont dits libérables car ils peuvent être utilisés indépendamment de ce contexte et avoir un sens isolément.

Le syntagme, par contre, est le résultat d'un libre choix de combinaison, il est donc composé de monèmes libres qui sont choisis par le locuteur pour donner un sens à sa phrase. Il est donc le résultat de l'addition de plusieurs monèmes ayant chacun un sens indépendamment des autres : Yebna afrag s yisyaren

**5. Expliquez le concept de monèmes libérables à partir des exemples suivants :**

**Amsedrar - adrar ufud**

Le monème libérable est un monème qui peut être libéré et avoir un sens même en dehors de son contexte, comme il peut aussi entrer en combinaison avec d'autres types d'unités. Dans le mot « amsedrar » le monème « adrar » est un libérable car il est doué de sens indépendamment de ce complexe. Alors que « ams » ne peut connaître d'emploi libre et a toujours besoin d'un autre monème pour exister : il n'est, donc, pas un monème libérable.

Dans « adrar ufud » les deux monèmes sont libérables car ils peuvent tous les deux être employés individuellement dans d'autres contextes et avoir un sens même en dehors d'un contexte.

**6. Les catégories des lexèmes sont des listes ouvertes. Expliquez comment et pourquoi à l'aide d'exemples ?**

Les lexèmes constituent une liste ouverte car ils sont en relation étroite avec la réalité extra linguistique. Contrairement aux morphèmes, les lexèmes sont en nombre illimité et leur liste peut être enrichie au fur-et-mesure que la réalité extra linguistique évolue : à chaque fois qu'il y a invention ou création d'un référent, il y a création de sa représentation linguistique. Ceci fait que la liste des lexèmes est en perpétuel mouvement.

**7. Identifiez les lexèmes (monèmes lexicaux) et les morphèmes (monème grammaticaux) en indiquant la catégorie de chacun à travers la phrase suivante : Ma tebyiq tidet, nmay fell-as**

Lexèmes	Catégorie	Morphème	Catégorie
Byu Tidet Nnay	Verbe Nom Verbe	Ma t.....d fell as	Conjonction Indice de personne Préposition Pronom affixe

**8. Isolez les dérivés grammaticaux des dérivés expressifs (de manière) en indiquant les types de leurs composantes**

Synthèmes	Type de dérivé	Elément 1	Type	Elément 2	Type
Abelheddar	Dérivé expressif	Abel	Morphème	Heddar	Lexème
Timenna	Dérivé grammatical	Tim	Morphème	Ini	Lexème
Amekraz	Dérivé grammatical	Am	Morphème	Krez	Lexème
Aqedlalaḥ	Dérivé expressif	....d .....	Morphème	Qlileḥ	Lexème
Myussan	Dérivé grammatical	My	Morphème	Issin	Lexème
Aqermaḍ	Dérivé expressif	.....d	Morphème	Qrem	Lexème

**9. Contrairement aux dérivés, les monèmes qui constituent le composé peuvent tous être librement employés en dehors du composé. Expliquez d'où vient cette différence à l'aide d'exemples**

Le composé est une combinaison de deux lexèmes alors que le dérivé est la combinaison d'un lexème et d'un morphème. Les lexèmes sont des unités qui ont un sens même en dehors d'un contexte, ils peuvent donc être séparés et chacun gardera son sens

indépendamment de l'autre : dans « ifer n tizizwit » : « ifer » et « tizizwit » sont des lexèmes qui peuvent former un composé et qui peuvent se libérer et avoir un sens isolé. Alors que dans le dérivé « amakar », il n'y a que le lexème « aker » qui peut être libéré de ce contexte et le morphème « am » ne peut connaître d'emploi indépendant.

### **10. Comparez entre la dérivation et la composition en illustrant avec des exemples en kabyle**

- La combinaison : la dérivation est le résultat de l'association d'un lexème et d'un morphème alors que la composition est le résultat de la combinaison de deux lexèmes
- Le nombre : les dérivés sont en nombre illimité alors que les composés sont en nombre limité
- La productivité : la dérivation est plus productive que la composition car elle renferme plus de procédés qui se combinent avec quasiment toutes les racines.

### **11. Contrairement au monème grammatical, le monème lexical est une unité significative indépendante. Expliquez cette distinction à l'aide d'exemples et précisez les différentes catégories de chaque type de monème.**

Le monème lexical est une unité significative indépendante car elle n'a pas besoin d'un autre monème pour avoir un sens comme le monème grammatical. Dans le monème « amaru » le lexème « aru » a un sens même sans « am » alors que le morphème « am » ne peut avoir de sens sans « aru ».

Les catégories syntaxiques des lexèmes : noms, verbes, adjectifs, adverbes, pronoms personnels indépendants, interrogatifs...

Les catégories syntaxiques des morphèmes : prépositions, conjonctions, particules, affixes ....

### **12. La dérivation expressive/de manière est moins productive que la dérivation grammaticale expliquez à l'aide d'exemples.**

La dérivation expressive constitue une liste relativement fermée alors que la dérivation grammaticale constitue une liste ouverte car les procédés de formation des dérivés grammaticaux sont plus nombreux que les procédés de formation des dérivés expressifs et la quasi majorité des racines peut former plusieurs dérivés grammaticaux alors que les

racines qui peuvent former des dérivés expressifs sont très peu nombreux et ne peuvent en former qu'un seul dérivé voire deux exceptionnellement.

**13. Citez les catégories de chaque type de monèmes avec des exemples :**

Monème lexical	Exemple	Monème grammatical	Exemple
Noms	Aman		
Verbes	Aker		
Adjectifs	Aberkan		
Adverbes	Azekka		
Pronoms personnels	Netta		
Interrogatifs	Amek		
		Prépositions	Seg
		Conjonctions	Acku
		Affixes	Ams.....
		Possessifs	-iw
		Particules	d/n
		Indices de personnes	t.....ḍ

**14. Donnez tous les dérivés des verbes suivants en identifiant le type de chacun : Aḍen, Aker**

Aḍen : Nom de patient : amuḍin  
Dérivé actif : siḍen  
Nom d'action/concrêt : aṭṭan

Aker : Nom d'agent : amakar  
Nom d'action : takkerḍa  
Dérivé passif : ttwaker  
Dérivé réciproque : myakar

**15. Contrairement à la dérivation expressive (de manière), la dérivation syntaxique change les rapports syntaxiques du verbe. Expliquez à l'aide des notions agent/patient en illustrant avec des exemples**

La dérivation syntaxique se distingue de la dérivation expressive par le fait que la première intervient sur l'orientation des rapports qui existent entre le premier actant et le procès alors que dans la seconde, l'intervention est d'ordre sémantique.

Yezla ugezzar azger (le sujet est agent)

Yemzel uzger (le sujet est patient avec la forme dérivée du verbe)

Yecced deg ubrid

Yeħluced deg ubrid

} Le rapport reste le même

**16. Identifiez les monèmes lexicaux (lexèmes) et les monèmes grammaticaux (morphèmes) dans ce qui suit : Di yennayer, tetten medden seksu bu sebæa n yisufar**

Lexème	Catégorie	Morphème	Catégorie
Yennayer	Nom	Di	Préposition
Ečč	Verbe	T	Intensif
Medden	Nom	.....n	Indice de personne
Seksu	Nom	Bu	Préposition
Sebæa	Nom de nombre	N	Préposition
Isufar	Nom		

**17. Complétez le tableau : amsebrid, iferzizwi, ḥlucceg, iles n ufrux**

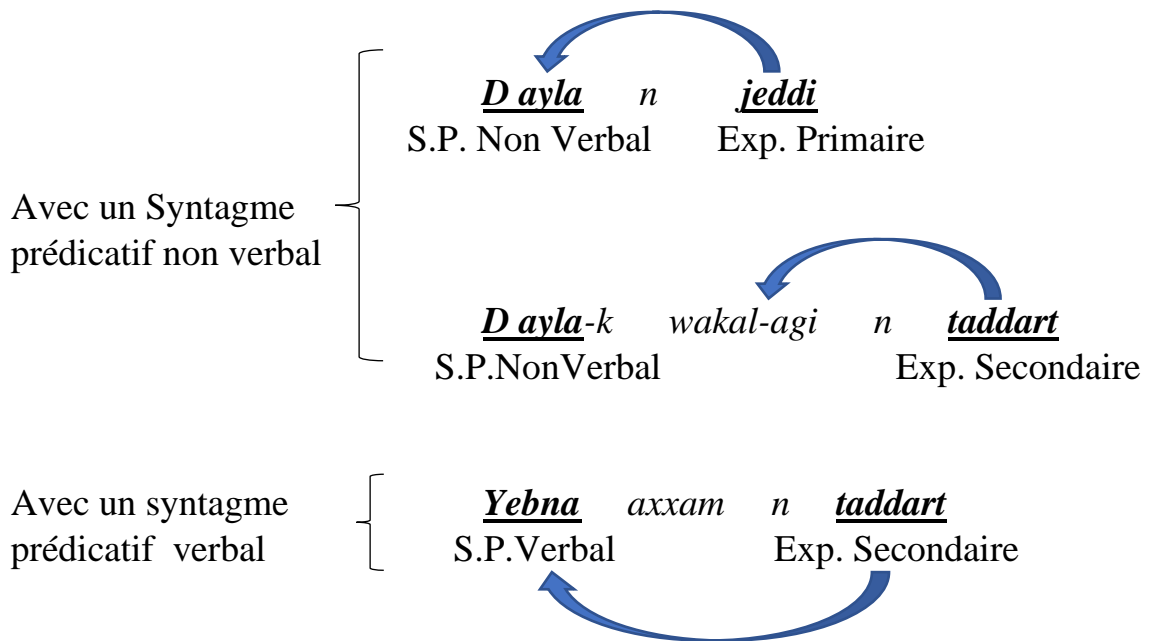
Dérivé	Type	Composé	Type
Amsebrid	Grammatical	Iferzizwi	Proprement dit
ḥlucceg	Expresif	Iles n ufrux	Synaptique

**18. Identifiez la racine et le schème dans chaque monème**

Monèmes	Racine (Aẓar)	Schème (Asalay)
Ttwaddment	DM	TtwaC <sub>1</sub> c <sub>2</sub> ent
Temmels	LS	Temmec <sub>1</sub> c <sub>2</sub>
Amakar	KR	Amac <sub>1</sub> ac <sub>2</sub>

**19. Dites si ces énoncés sont correctes et expliquez à l'aide d'exemples  
L'expansion du nom est toujours primaire**

L'expansion du nom n'est pas toujours une expansion primaire. Ceci dépend de sa position dans la phrase et du type de prédicat auquel elle se réfère. Lorsque le syntagme prédicatif est verbal, l'expansion du nom est toujours une expansion non primaire/secondaire car elle ne détermine pas au prédicat mais à une autre expansion de celui-ci. Lorsque le syntagme prédicatif est non verbal, l'expansion du nom peut être primaire ou secondaire selon qu'elle a pour point d'incidence un prédicat ou une autre expansion.



**La phrase verbale est une phrase qui commence avec un verbe**

La phrase verbale n'est pas une phrase qui commence avec un verbe ni une phrase qui comporte un verbe car on peut avoir des phrases qui commencent par des verbes sans qu'elles soient verbales et des phrases qui comportent un ou plusieurs verbes sans qu'elles ne soient verbales.

La phrase verbale est une phrase dont le prédicat est verbal. Le noyau de la phrase verbale est un verbe, et sans lui la phrase n'aura aucun sens.

Yebna axxam  
Prédicat verbal

**Phrase verbale**

D axxam i yebna  
Prédicat non verbal

**Phrase non verbale**

Axxam, yebna-t  
Prédicat verbal

**Phrase verbale**

**20. Faites l'analyse syntaxique des éléments de la phrase :**

**Yerwel-as tarewla n wuccen axeddaε**

<b>Elément</b>	<b>Catégorie</b>	<b>Fonction</b>
Y	Indice de personne	Actualisateur
Rwel	Verbe	Prédicat verbal
As	Affixe	Expansion indirecte
Tarewla	Nom	Expansion interne
N	Préposition	/
Wuccen	Nom	Expansion du nom
Axeddaε	Adjectif	Adjectif qualificatif

# **Table des matières**

TABLE DES MATIÈRES

**Table des matières**

INTRODUCTION.....03

**CHAPITRE PREMIER .....04**

    I.1 Aperçu historique sur la linguistique .....05

        I.1.1. Phase 1 : La grammaire traditionnelle.....05

        I.1.2. Phase 2 : La philologie.....06

        I.1.3. Phase 3 : La philologie comparative.....06

    I.2. Définition de la linguistique.....08

    I.3. Les branches/domaines de la linguistique.....08

        I.3.1. La morphologie.....08

        I.3.2. La syntaxe .....09

        I.3.3. La sémantique.....09

        I.3.4. La lexicologie.....09

        I.3.5. La lexicographie.....10

        I.3.6. La phonétique.....10

    I.4. Les dichotomies saussuriennes.....10

        I.4.1. Langue – Langage.....11

        I.4.2. Langue – Parole.....12

        I.4.3. Diachronie – Synchronie.....15

        I.4.4. Axe syntagmatique – Axe paradigmatique.....17

    I.5. Le signe .....22

        I.5.1. L’indice.....22

        I.5.2. Le symbole.....22

        I.5.3. Le signe linguistique.....23

    I.6. Le signe linguistique.....24

        I.6.1. Les constituants du signe linguistique : signifiant/signifié.24

        I.6.2. L’arbitraire du signe linguistique.....26

        I.6.3. La linéarité du signe linguistique.....27

        I.6.4. La valeur du signe linguistique.....28

Exercices chapitre I .....29

**CHAPITRE DEUXIEME.....37**

- II.1. Le fonctionnalisme d'André MARTINET.....38
- II.2. La double articulation.....39
  - II.2.1. Les monèmes : première articulation.....39
  - II.2.2. Les phonèmes : deuxième articulation.....39
- II.3. Les types de monèmes..... 41
  - II.3.1. Monèmes lexicaux : lexèmes ..... 41
  - II.3.2. Monèmes grammaticaux : morphèmes..... 42
- II.4. Les classes/catégories syntaxiques .....43
  - II.4.1. Les catégories de lexèmes.....44
  - II.4.2. Les catégories de morphèmes.....44
- II.5. La synthématique ..... 45
  - II.5.1. La dérivation .....46
    - II.5.1.1. Dérivation d'orientation syntaxique.....49
    - II.5.1.2. Dérivation expressive.....49
  - II.5.2. La composition ..... 50
    - II.5.2.1. Composition proprement dite .....51
    - II.5.2.2. Composition synaptique .....52
  - II.5.3. Monèmes libres – monèmes liés – monèmes libérables....55
  - II.5.4. Synthème et syntagme.....57
- II.6. Les fonctions syntaxiques .....57
  - II.6.1. Les indicateurs de fonction.....57
    - II.6.1.1. Les monèmes fonctionnels.....58
    - II.6.1.2. Marques morphosyntaxiques.....58
    - II.6.1.3. La position .....58
  - II.6.2. Le prédicat (syntagme prédictif) et le prédictoïde.....59
  - II.6.3. Les expansions et les déterminations.....60
    - II.6.3.1. Les expansions primaires .....60
      - II.6.3.1.1. Expansion référentielle.....60
      - II.6.3.1.2. Expansion directe .....60
      - II.6.3.1.3. Expansion indirecte.....60
      - II.6.3.1.4. Expansion du nom .....61
      - II.6.3.1.5. Expansion circonstancielle.....61
      - II.6.3.1.6. Expansion interne.....61
      - II.6.3.1.7. L'adjectif.....61
    - II.6.3.2. Les expansion non primaires (secondaires) ...61

II.6.3.2.1. Expansion du nom .....	62
II.6.3.2.2. L'adjectif.....	62
II.7. La racine et le schème .....	67
II.7.1. La racine .....	67
II.7.2. Le schème .....	68
Exercices chapitre II .....	69
Bibliographie .....	78
Correction des exercices.....	81
Corrigés chapitre I.....	82
Corrigés chapitre II.....	90
Table des matières .....	101